



Le 16 avril 2026

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs

Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0

À l'attention de Mathieu Langlois, directeur du Service de l'environnement

Objet : **Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire**

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Référence d'Englobe : 15-02201614.000-0200-EN-R-0100-02

Monsieur,

Comme convenu, vous trouverez ci-après les résultats de l'étude citée en objet.

1 Introduction

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL), située dans les Laurentides, connaît présentement un essor démographique. En effet, le territoire de la municipalité se développe considérablement. Des projets de développement immobilier y sont notamment prévus. La Municipalité n'ayant pas de réseau d'aqueduc partout sur son territoire pour alimenter en eau potable ses citoyens, établissements, commerces et résidences, la majorité d'entre eux s'alimentent à partir d'ouvrages de captage individuels. À la suite d'une première analyse du Système d'information hydrogéologique (SIH) et de la base de données sur les puits privés de SADL, il s'avère que plus de 1 000 puits actifs s'approvisionnant en eau souterraine sont présents à SADL. Plus particulièrement, les puits semblent s'approvisionner en majorité dans l'aquifère rocheux. La Municipalité souhaite se doter d'une stratégie pour intégrer la protection de l'eau souterraine dans l'aménagement du territoire et dans l'émission de permis de lotissement ou de construction. Elle souhaite aussi mieux connaître le potentiel de captage des eaux souterraines afin d'en informer les utilisateurs de la ressource sur son territoire. Dans ce contexte, Englobe a été mandatée par SADL afin de réaliser une étude visant à établir les prochaines actions pour protéger et intégrer la gestion de l'eau souterraine dans l'aménagement du territoire de SADL.

Ce rapport présente les objectifs définis, une description sommaire des travaux accomplis, les résultats obtenus ainsi que les conclusions et recommandations associées, le cas échéant.

À la demande du client, le rapport original émis en février 2025 a été amendé pour utiliser de nouvelles données publiques concernant la consommation d'eau dans les municipalités au Québec.

1.1 Mandat et objectifs

Les termes régissant le présent mandat s'appuient sur les énoncés d'une offre de services préparée le 8 avril 2024 par Englobe (réf. : P2201614.000) et approuvée par SADL en date du 21 mai 2024.

Plus spécifiquement, 3 volets sont prévus dans cette étude, soit :

- Volet 1 : Réviser la réglementation en vigueur, consulter les informations et bases de données publiques disponibles et les rapports/documents que la Municipalité de SADL a en sa possession;
- Volet 2 : Compiler, synthétiser et interpréter les données disponibles et dresser un portrait général du contexte hydrogéologique du territoire de SADL;
- Volet 3 : Assister la Municipalité de SADL dans le développement de stratégies de protection de la ressource en eau (discussion, téléconférences, présentation des informations, etc.) dans le contexte du développement et de l'aménagement du territoire.

Le présent rapport couvre uniquement **les volets 1 et 2** des services professionnels prévus dans cette étude.

1.2 Limitations et exonération de responsabilité

Sous réserve de conditions particulières expressément décrites ailleurs dans le présent rapport, les travaux de caractérisation réalisés dans le cadre de ce mandat ont été soumis aux « Limitations et exonération de responsabilité » identifiées à l'annexe A.

2 Intrants

Les intrants consultés fournis par le client dans le cadre du projet sont présentés au tableau de l'annexe B.

De plus, les informations publiques disponibles suivantes ont été consultées :

- Le SIH;
- Système d'information géominière (SIGÉOM);
- LiDAR du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) (modèle numérique d'élévation);
- Matrice graphique de SADL;
- Étude de l'analyse de la vulnérabilité de la source d'eau potable de la ville de Prévost;
- Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) de la région Laurentides-Les Moulins (en cours par l'Université du Québec à Montréal (UQAM, rapport final et Atlas émis le 29 mars 2022));
- Données du Rapport annuel de l'usage de l'eau potable 2023¹.

¹ Gouvernement du Québec (2025), Rapport annuel de l'usage de l'eau potable 2023
https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/infrastructures/strategie_quebecoise_eau_potable/RAP_usage_eau_potable_2023.pdf

3 Contexte hydrogéologique générale

À la suite d'une première consultation d'informations du domaine public, les dépôts meubles sur le territoire de la municipalité seraient principalement constitués de till mince en couverture discontinue avec une matrice sableuse. L'eau souterraine sur le territoire de SADL est principalement puisée dans le roc, à partir des différents joints et fractures qui se sont développés avec le temps. Les débits de pompage seront surtout influencés par la géométrie, la densité et l'interconnectivité des fractures (failles, diaclases et autres discontinuités).

Enfin, mentionnons que d'autres environnements hydrogéologiques sont probablement présents sur le territoire de SADL, notamment des zones de dépôts meubles granulaires.

4 Revue réglementaire

Les lois, règlements et guides consultés dans le cadre de ce projet sont présentés au tableau suivant.

Tableau 1 Revue réglementaire

Loi/règlement/guide	Applicabilité	Notes
Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)	Article 31.75	Un prélèvement dont le débit maximum est inférieur à 75 000 L² par jour n'est pas assujéti à l'obtention préalable d'une autorisation du ministre en vertu de l'article 22 , sauf dans les cas mentionnés ci-après : a) l'eau prélevée est destinée à alimenter le nombre de personnes que détermine le gouvernement par règlement.
Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE)	Définition d'un système d'aqueduc Article 84	Les réseaux privés sont des systèmes d'aqueduc et sont assujéti à une autorisation s'ils desservent plus de 20 personnes . L'établissement, la modification ou l'extension d'un système d'aqueduc destiné à desservir 20 personnes ou moins est exempté d'une autorisation ministérielle.
Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)	Article 23 Article 20	L'article 23 exige que le puisatier fasse évaluer si la quantité d'eau journalière fournie par un puits foré peut répondre aux besoins en eau durant les périodes de la journée où ils seront les plus importants . Dans l'éventualité où l'installation évaluée ne peut pas répondre aux besoins en eau, le propriétaire doit être avisé sans délai et l'installation doit être obturée conformément à l'article 20.
Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau	Non applicable	-
Règlement sur la qualité de l'eau potable (RQEP)	Non applicable	-
Règlement sur la redevance exigible pour l'utilisation de l'eau	Non applicable	-

² À partir du 1^{er} janvier 2025, le seuil de prélèvement d'eau souterraine ou de surface nécessitant une autorisation passera de 75 000 L par jour à 50 000 L par jour.

Loi/règlement/guide	Applicabilité	Notes
Règlement sur les activités dans des milieux humides et hydriques et sensibles	Non applicable	L'encadrement de l'aménagement des prélèvements d'eau de surface.
Guide technique - Prélèvement d'eau soumis à l'autorisation municipale	Applicable	Un prélèvement dont le débit maximum prévu est inférieur à 75 000 L par jour et s'il est destiné à la consommation humaine pour alimenter 20 personnes ou moins est sujet à l'autorisation municipale. L'article 23 du RPEP doit être respecté pour la délivrance du permis municipal.
Règlement sur le captage des eaux souterraines	Non applicable	Remplacé par le RPEP
Ententes relatives à des travaux municipaux Règlement n° 993-09	Règlement municipal en vigueur à Saint-Hippolyte	https://saint-hippolyte.ca/wp-content/uploads/2022/06/COD-ADM-993-09-1.pdf Lorsque le projet de développement nécessite le forage de 5 puits et plus, le titulaire doit déposer une étude hydrogéologique démontrant que l'eau souterraine est disponible en quantité et en qualité suffisantes pour satisfaire les besoins d'alimentation en eau du projet de développement. Par principe de précaution, tout projet de développement comportant le forage de 10 puits et plus dans le même aquifère devra faire l'objet d'un suivi hydrogéologique.
Guide technique - Hydrofracturation de puits résidentiels	Applicable	L'hydrofracturation pourrait possiblement être utilisée pour augmenter la capacité des puits à faible débit. Les articles 12 et 18 du RPEP devront être respectés.
Guide d'application du Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection - Protection accordée aux prélèvements d'eau effectués à des fins de consommation humaine ou de transformation alimentaire	Non applicable	-
Guide des essais de pompage et leurs interprétations	Applicable	La Municipalité pourrait recommander de réaliser un essai de pompage lors du forage d'un nouveau puits de prélèvement.
Guide technique de suivi de la qualité des eaux souterraines (GTSQES)	Non applicable	-
Guide technique pour l'obturation de puits artésiens jaillissants	Applicable si présence de puits jaillissants sur le territoire de la Municipalité	Les puits jaillissants doivent être contrôlés ou obturés afin de réduire le gaspillage de la ressource et éviter une perte potentielle de capacité des puits avoisinants.

5 Base de données cartographiques

Une base de données cartographiques a été construite à partir du système d'information géographique de type « Quantum Geographic Information System » (QGIS) pour le territoire de SADL. Elle comprend les éléments suivants :

- Topographie du territoire de la municipalité de SADL;
- Dépôts meubles de surface;
- Géologie du roc;
- Délimitation des sous-bassins versants;
- Lots;
- Milieux humides;
- Cours d'eau;
- Localisation des ouvrages de captage à partir de l'inventaire des puits de la municipalité de SADL et du SIH;
- Affectations du territoire.

L'objectif de cette base de données est de dresser un portrait général du contexte hydrogéologique du territoire de SADL dans le but d'identifier les zones propices aux captages des eaux aux fins d'alimentation de bâtiment de type résidentiel. Les sections suivantes présentent les résultats obtenus à la suite de l'analyse et l'interprétation des données.

5.1 Topographie

La carte 1 présente la topographie du territoire avec des courbes de la topographie au 10 m. La représentation topographique a été rendue possible grâce à différentes sources gouvernementales, l'orthophoto des Services matriciels du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) (2022), les bases de données GRHQ (2023) et BDGA (2019) ainsi que le LiDAR du MRNF (2020).

SADL est situé tout près d'une limite géologique importante au Québec, soit la limite entre le bouclier Laurentien et les Basses-terres du Saint-Laurent (région des Laurentides). La ville est localisée dans la Province de Grenville, dans le Bouclier canadien. Cette région est caractérisée par un relief de hautes et de basses collines, avec la présence de lacs et cours d'eau qui se sont mis en place après le retrait des glaciers lors de la dernière glaciation dans certains de ces points bas.

SADL présente une topographie variée. L'élévation moyenne est d'environ 287 m au-dessus du niveau de la mer. Les points les plus bas de la région se trouvent à environ 155 m, tandis que les points les plus élevés atteignent environ 400 m.

Cette diversité d'altitudes contribue à la mise en place de points d'eau de surface dans certains des points bas en élévation qui sont observés sur le territoire de la municipalité. Deux lacs plus importants sont présents sur le territoire, soit les lacs Marois et Ouimet avec des superficies de 943 000 m² (0,9 km²) et 552 000 m² (0,552 km²) et des profondeurs moyennes de 8,4 m et 7,6 m, et des profondeurs maximales de 23,5 m et de 24,2 m respectivement.

Notons que la base de données produite par Englobe comprend deux cartes topographiques, soit une avec des courbes de niveaux aux 10 m et l'autre avec des courbes de niveau au 1 m pour consultation à l'échelle des propriétés privées résidentielles.

La bathymétrie des lacs sur le territoire de SADL est présentée à l'annexe C.

5.2 Dépôts meubles

La carte 2 présente la géologie des dépôts meubles, soit les sols en place sur le territoire de la municipalité. Outre les bases de données ministérielles du gouvernement déjà consultées, l'information de cette carte provient principalement du rapport géologique de la Commission géologique du Canada, « Géologie des formations en surface, Lachute-Arundel, Québec-Ontario ».

La région de SADL, située dans les Laurentides, présente une géologie des dépôts meubles principalement composée de matériaux glaciaires et postglaciaires. Ces dépôts incluent des tills, des sables, des graviers et des matériaux plus fins comme les silts et les argiles laissés par les glaciers qui ont recouvert la région durant la dernière période glaciaire. Les tills sont souvent compacts et contiennent un mélange de particules de différentes tailles allant de blocs aux particules fines, tandis que les sables et graviers se trouvent généralement dans les vallées et les zones de drainage.

Les dépôts meubles jouent un rôle crucial pour la gestion des ressources en eau, car ils affectent la perméabilité et la rétention d'eau dans le sol.

Plus de 78 % du territoire de la municipalité est caractérisé par la présence de roc ou till mince (< 1 m d'épaisseur, en violet sur la carte 2). Dans certains secteurs, le till est plus important et peut atteindre plus de 25 m d'épaisseur (en vert pâle et foncé). Il est intéressant de noter qu'une partie du flanc ouest de la vallée de la rivière du Nord fait partie du territoire de SADL. Cette portion est caractérisée par une épaisseur plus importante de dépôts meubles et la présence de matériaux fins (silt et argiles) a été observée. Ce secteur est loin du cœur de la municipalité, mais il est certainement un secteur propice à l'implantation de puits à fort débit et il pourrait localement y avoir une nappe captive plus en profondeur.

5.3 Géologie du roc

Aucune carte n'a été produite pour la géologie du roc puisque l'unité géologique est la même partout sur le territoire de la ville.

La géologie du roc de la municipalité de SADL est caractérisée par des formations rocheuses métamorphiques et intrusives, avec une dominance pour ce dernier type de roche. La région fait partie de la Province de Grenville, connue pour ses roches anciennes et complexes. Selon le MRNF, la géologie régionale serait surtout composée de mangérite, une roche intrusive plutonique à cristaux.

D'un point de vue structural, le réseau de fractures dans le roc de la municipalité de SADL est influencé par la géologie complexe de la région, qui fait partie de la Province de Grenville. Les fractures sont principalement des failles et des joints qui se sont formés en réponse aux forces tectoniques et aux processus de refroidissement des roches plutoniques.

Ces fractures jouent un rôle crucial dans la circulation de l'eau souterraine, facilitant l'infiltration et le mouvement de l'eau à travers le substrat rocheux. Les fractures peuvent varier en taille et en orientation (horizontales ou verticales) et leur densité peut affecter la perméabilité du roc.

Puisque la plus grande partie du territoire de la municipalité est localisé sur du roc ou sur un till mince, on peut donc en conclure que les fractures et les joints du roc constituent à la fois l'aquifère et le milieu où cheminent les eaux vers les dépôts meubles majeurs localisés à une élévation plus basse, en alimentant au passage le réseau des eaux de surface qui s'y trouve (lacs et rivières). De façon générale dans ce type d'environnement, les fractures subhorizontales sont des fractures de relâchement isostatique à la suite du retrait des glaciers et sont présentes dans les premiers mètres du roc. Elles auront tendance à rapidement diriger les eaux souterraines vers les points bas les plus rapprochés. Si dans le parcours, ces eaux rencontrent une ou des fractures subverticales, alors le parcours des eaux souterraines aura tendance à être plus long, selon les gradients et conductivités hydrauliques des matériaux hydrogéologiques rencontrés.

Les installations de captage principalement alimentées par les fractures subhorizontales sont de moins en moins possibles dans un environnement rocheux comme celui de SADL puisque la réglementation d'aujourd'hui exige un scellement autour des puits qui aura pour effet de bloquer les eaux en provenance du premier 5 m de roc rencontré lors de la construction des puits.

5.4 Sous-bassins versants et milieux humides et hydriques

La carte 3 présente la délimitation des sous-bassins versants présents sur le territoire de la municipalité de SADL. La représentation des sous-bassins versants a été produite principalement à partir des informations de la base de données GRHQ (2023) du MRNF. Il y a 6 sous-bassins versants sur le territoire de la municipalité de SADL. Le tableau 1 présente les informations de chacun de ces sous-bassins. Il est à noter toutefois que tous ces sous-bassins font en fait partie d'un plus grand bassin, soit celui de la rivière du Nord.

Tableau 2 Information sur les sous-bassins versants de SADL

Nom du bassin versant ⁽¹⁾	Superficie (km ²)	Plan d'eau majeur	Élévation des plans d'eau (m)
Ruisseau Marois	10,1	Lac Marois, lac des Seigneurs et lac Guidon	Lac Marois : 293 Lac des Seigneurs : 298 Lac Guindon : 315
Ruisseau Bonniebrook	6,5	Lac Ouimet et lac Rochon	Lac Ouimet : 306 Lac Rochon : 326
Rivière Bellefeuille	4,1	Pas de lac d'importance	Non répertorié
La Petite Rivière	4,6	Lac Canard et lac Parent	Lac Canard : 297 Lac Parent : 274
Le Grand Ruisseau	0,9	Pas de lac d'importance	Non répertorié
Rivière du Nord	1,2	Pas de lac d'importance	Non répertorié

⁽¹⁾ Tous les sous-bassins versants de SADL débordent sur le territoire des municipalités voisines.

La carte 4 présente la délimitation des milieux humides et hydriques présents sur le territoire de la municipalité de SADL selon les informations fournies par la Municipalité et selon les cartes de Canards Illimités Canada (CIC). Les milieux humides représentent 7,59 % du territoire selon SADL et 8,14 % selon CIC. Les milieux hydriques (lacs et rivières) quant à eux représentent 11,67 %. Les milieux humides se retrouvent éparpillés un peu partout sur le territoire, avec un plus important milieu localisé au sud-sud-ouest du lac Parent. Les lacs Ouimet et Marois sont les 2 plus importants plans d'eau sur le territoire.

5.5 Affectation du territoire

La carte 5 présente les lots avec l'affectation du territoire prévue par SADL. On peut voir sur cette carte que la portion est du territoire est déjà bien développée en terrain de villégiature dense (en rose foncé), les milieux naturels y étant minoritaires. Les secteurs les plus denses sont autour des lacs Marois, des Seigneurs et Guindon. La portion ouest du territoire est surtout développée en terrains de villégiature semi-boisés, ou encore toujours en milieux naturels. Le lac principal de ce secteur est le lac Ouimet.

5.6 Ouvrages de captages des eaux souterraines

Les cartes 6 et 8 ont été produites afin de représenter les puits d'alimentation en eau souterraine de la base de données de SADL et celle du SIH du MELCCFP. Ces 2 bases de données ont été présentées séparément, car l'information peut être dédoublée et celle du SIH est imprécise (certains puits sont localisés dans les lacs présents sur le territoire).

La carte 6 (base de données de SADL) est intéressante, car elle permet de constater qu'il y a peu de puits à fort débit sur le territoire (identifié en vert sur la carte) et qu'ils sont répartis un peu partout sur le territoire développé en terrain de villégiature. On note également 2 grappes (*clusters*) dont un (au sud du lac des Seigneurs) semble être dans un secteur de plus grande densité, alors que l'autre (entre les lacs Ouimet et Marois) semble être localisé sur un sommet ou une ligne de partage selon la topographie du territoire.

La carte 8 quant à elle présente les puits de la base de données du SIH. Sans surprise, la densité des puits est plus importante dans les secteurs développés comme terrain de villégiature à forte densité.

La carte 7 présente une carte de la capacité de pompage des différents puits répertoriés par SADL sur son territoire. Il est intéressant de noter que les quelques puits très productifs sont surtout localisés près des lacs alors que les secteurs avec des puits les moins productifs semblent localisés en montagne, plus loin des lacs.

Notons que la base de données qui accompagne cette étude contient des tables attributaires avec les données suivantes : le lot sur lequel le puits est aménagé, le type de puits (tubulaire ou surface), présence ou non d'une collerette, la profondeur du puits, le débit (volume d'eau retiré du puits pendant une période d'une heure par le puisatier lors de sa construction), l'adresse, les coordonnées et la profondeur en élévation.

Le tableau suivant présente les informations pertinentes obtenues de la base de données.

Tableau 3 Informations pertinentes obtenues de la base de données

Nombre de puits total répertorié par la Municipalité	936
Nombre de puits total répertorié par le SIH	1 076
Nombre de puits/hectare	0,341 puits/ha
% de puits à débit élevé (95 L/min - 379 L/min, soit 25 à 100 GUSPM)	37/936 = 3,95 %
% de puits à débit moyen (19 L/min - 95 L/min, soit 5 à 25 GUSPM)	94/936 = 10,04 %
% de puits à débit faible (0 L/min -19 L/min, soit 0 à 5 GUSPM)	305/936 = 32,59 %
Puits sans débit enregistré	500/936 = 53,42 %
Profondeur moyenne des puits à débit élevé (m)	71,62
Profondeur moyenne des puits à débit moyen (m)	72,58
Profondeur moyenne des puits à débit faible (m)	104,68

6 Bilan hydrique

Afin de dresser un portrait complet du bilan hydrique du territoire de SADL, des études supplémentaires sont requises.

Toutefois, selon le PACES pour la région des Laurentides, la recharge de l'aquifère rocheux, soit celui principalement exploité à SADL, la recharge annuelle de cet aquifère serait de 198 mm/an. Sur l'ensemble de ce territoire, l'utilisation de l'eau souterraine (tout usage) serait de 0,5 % de cette recharge.

Au Québec, la consommation d'eau par personne est de 570 L en moyenne en incluant les secteurs commerciaux et industriels et les fuites. La moyenne attribuable à Sainte-Anne-des-Lacs devrait en théorie se rapprocher de la moyenne du secteur résidentiel seulement, considérant la sous-représentation des secteurs commerciaux et industriels dans la Municipalité. La moyenne pour l'utilisation du secteur résidentiel uniquement et pour les villes qui doivent rendre état de leur consommation au ministère concerné (aqueduc) était de 253 litres par jour par personne en 2023. La consommation résidentielle de Morin-Heights est de 264 l/j/p à titre comparatif. Ces données sont tirées du Rapport annuel de l'usage de l'eau potable 2023 du Gouvernement du Québec. Ce rapport a été publié en juillet 2025 et les données correspondantes sont disponibles en ligne³. « Rappelons que la sortie annuelle de ce rapport découle de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP) 2019-2025. Le rapport compile les données fournies par les municipalités participantes par le biais de leur bilan annuel de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable »⁴.

³ <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/affaires-municipales/publications/strategie-economie-potable/cartographie-avancement-strategie/avancement?indicator=CR&year=2022&city=77050&tab=stat-evolution>

⁴ <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/le-rapport-annuel-de-lusage-de-leau-potable-2023-est-en-ligne-63998>

En hiver, avec une population de 3 611 habitants, la consommation d'eau sur le territoire serait de 913 583 L/j. Englobe pose comme hypothèse, selon les données disponibles, qu'en été la population de SADL passe à plus de 5 000 à 6 000 habitants et donc la consommation d'eau augmente, allant de 1 265 000 L/j à 1 518 000 L/j.

Avec une recharge de 198 mm/an sur le territoire de SADL pour l'aquifère rocheux, 9 076 320 000 L rechargeraient la nappe annuellement sur le territoire de SADL. Ainsi, le pourcentage de la recharge utilisé par les citoyens de SADL avec la population hivernale serait :

- Recharge **de l'aquifère rocheux** : environ **5 427 615 600 L par an**;
- **Consommation annuelle en hiver** (population de 3 611 habitants) :
 - **913 583 L par jour** x 365 jours/2 (6 mois) = **166 728 898 L par an**;
 - Cela représente environ **3 %** de la recharge annuelle de l'aquifère;
- **Consommation annuelle en été** (population variant entre 5 000 et 6 000 personnes) :
 - **1 265 000 L par jour** x 365 jours/2 = **230 862 500 L par an** (minimum de population estivale);
 - **1 518 000 L par jour** x 365 jours/2 = **277 035 000 L par an** (maximum de population estivale);
 - Cela **représente** entre **4 %** et **5 %** de la recharge annuelle de l'aquifère.
- En considérant le minimum de citoyens en été, la consommation d'eau annuelle serait de 397 591 398 L/an, soit 7 % de la recharge;
- En considérant le maximum de citoyens en été, cette consommation serait de 443 763 898 L/an, soit 8 % de la recharge.

Selon les informations disponibles, il y aurait environ 1 800 logements (résidences et loyers) à SADL. En supposant 3 chambres à coucher par logement, on arrive à une consommation d'eau de 1 080 L/j x 1 800 logements, soit 1 944 000 L/j. Sur une base annuelle, cela représente 709 560 000 L, soit 13 % de la recharge.

Ces pourcentages de prélèvement d'eau, entre 7 et 13 % de la recharge, peuvent paraître peu, mais en comparaison avec le reste de la région des Laurentides couverte par le PACES, c'est environ 14 à 26 fois plus que la région⁵. C'est suffisant, dans un contexte d'aquifère rocheux, pour provoquer des baisses significatives des niveaux d'eau sur les secteurs les plus développés de SADL en condition d'étiage. Par ailleurs, dans le contexte des changements climatiques, des phénomènes météorologiques plus intenses sont attendus, ce qui rendra les calculs prévisionnels moins fiables. En septembre 2025, la pluviométrie représentait 30 à 50 % des pluies habituelles. Des épisodes d'étiage plus importants pourraient avoir un impact sur la recharge par exemple.

7 Conclusion et recommandations

La présente étude couvrait 2 volets de la démarche, soit une revue réglementaire (volet 1) et une compilation des données existantes sur les puits de captage de la municipalité (volet 2).

La démarche quant à elle comprenait 3 volets :

- Volet 1 : Réviser la réglementation en vigueur, consulter les informations et bases de données publiques disponibles et les rapports/documents que la Municipalité de SADL a en sa possession;

⁵ Le pourcentage de tous les prélèvements d'eau dans la MRC des Laurentides selon le PACES est de 0,5 % de la recharge.

- Volet 2 : Compiler, synthétiser et interpréter les données disponibles et dresser un portrait général du contexte hydrogéologique du territoire de SADL;
- Volet 3 : Assister la Municipalité de SADL dans le développement de stratégies de protection de la ressource en eau (discussion, téléconférences, présentation des informations, etc.) dans le contexte du développement et de l'aménagement du territoire.

Aussi, ce mandat comprend la livraison d'une base de données à intégrer dans le système d'information géographique (SIG) que la Municipalité peut déjà utiliser dans la planification du développement sur son territoire, avec l'objectif de protéger la ressource en eau. Le SIG permet d'interroger la base de données et de créer des cartes thématiques pour la planification des projets.

Toutefois, les calculs de base sur l'utilisation de l'eau souterraine sur le territoire suggèrent la prudence si l'on souhaite protéger la ressource à long terme, surtout dans le contexte actuel de changements climatiques.

Pour compléter cette étude, Englobe recommande les actions suivantes, et ce, simultanément avec la mise en place du volet 3 de la démarche :

- Contacter les responsables de la Municipalité de Saint-Hippolyte afin d'évaluer l'efficacité des mesures mises en place sur leur territoire (suivi des eaux avec la Polytechnique et subvention, réglementation sur l'hydrogéologie 993-09-04, études hydrogéologiques des promoteurs);
- Évaluer la nécessité d'établir un règlement similaire au règlement 993-09-04 de cette municipalité (s'assurer de respecter la Loi sur les compétences municipales);
- Développer des partenariats avec des intervenants spécialisés en hydrogéologie⁶ afin de favoriser l'acquisition de connaissance sur le territoire de SADL (Réseau québécois sur les eaux souterraines, Réseau de suivi des eaux souterraines du Québec (RSESQ), Réseau d'information sur les eaux souterraines, ROBVQ, chaires de recherche, etc.);
- Installer sur le territoire de la municipalité des capteurs afin de mesurer et de faire le suivi du niveau de l'eau souterraine dans l'aquifère rocheux à long terme et sur plusieurs années. Grâce à ces données de niveaux d'eau, il sera plus facile d'évaluer la recharge de cet aquifère et sa fluctuation saisonnière. Les emplacements et le nombre de capteurs restent toutefois à définir, mais ils devraient être répartis sur l'ensemble des sous-bassins hydriques sur le territoire de SADL;
- Dans quelques puits destinés à suivre les niveaux d'eau sur le territoire de la municipalité, il est recommandé de faire un essai de pompage et de déterminer à quel débit les niveaux d'eau sont rabattus de façon importante dans le puits. En extrapolant le résultat de cet essai, il pourrait être possible de déterminer la capacité maximale de pompage sur le territoire de SADL;
- Réaliser une étude hydrogéologique complète visant à mieux identifier les contextes hydrogéologiques et déterminer avec plus de précision la recharge des eaux souterraines sur le territoire de SADL. Cette étude devrait être complétée par une modélisation hydrogéologique prédictive afin de déterminer par simulation quels secteurs sur le territoire de SADL sont plus à risque de manquer d'eau, et quelle est la limite tolérable aux prélèvements dans ces secteurs;

⁶ <https://chaire-eau.uqam.ca/faq/comment-acceder-aux-donnees-sur-leau-souterraine-au-quebec>

- Exiger de la part des futurs promoteurs une étude hydrogéologique visant à assurer la protection de la ressource pour tout nouveau projet de construction résidentielle (dans le contexte où des réseaux d'aqueduc seraient demandés) ou commerciale d'envergure pouvant avoir un impact sur la ressource. Grâce à ces études, le contexte hydrogéologique sera mieux connu avec les années et ces études permettront aux promoteurs de prévoir les ouvrages de captage adéquats en fonction des observations et recommandations de ces études. Celles-ci devront être concrètes; elles devront recommander les installations de captage requises en fonction de la demande du projet, incluant les informations sur la construction, le diamètre et la profondeur du ou des puits nécessaires pour couvrir les besoins;
- Entreprendre le volet 3, soit communiquer avec les citoyens afin de les conscientiser à la protection et à la conservation de cette ressource, essentielle pour la municipalité de SADL.

Nous espérons le tout à votre entière satisfaction et demeurons à votre disposition pour tout renseignement additionnel qui pourrait vous être utile.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Jacques Blanchet, ing., M. Sc.
Directeur d'expertise
Génie des eaux

JB/sf

CARTES

Carte 1	Topographie du territoire
Carte 2	Dépôts meubles de surface
Carte 3	Délimitation des bassins versants
Carte 4	Localisation des milieux humides et hydriques
Carte 5	Lot et affectation du territoire
Carte 6	Localisation et classification des puits SADL en fonction de leur capacité de production
Carte 7	Zones de capacité de captage des eaux souterraines en fonction des débits des puits existants
Carte 8	Localisation des puits SIH

ANNEXES

Annexe A	Limitations et exonération de responsabilité
Annexe B	Registre des intrants
Annexe C	Bathymétrie des lacs

Registre des révisions et émissions

N° DE RÉVISION	DATE	DESCRIPTION
0A	18 décembre 2024	Émission de la version préliminaire pour commentaires
00	5 février 2025	Émission de la version finale
01	23 octobre 2025	Émission de la version amendée
02	16 avril 2026	Émission de la version amendée

Distribution

1 copie PDF	Mathieu Langlois
-------------	------------------

Propriété et confidentialité

« Ce document est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute utilisation du rapport doit prendre en considération l'objet et la portée du mandat en vertu duquel le rapport a été préparé ainsi que les limitations et conditions qui y sont spécifiées et l'état des connaissances scientifiques au moment de l'émission du rapport. Englobe Corp. ne fournit aucune garantie ni ne fait aucune représentation autre que celles expressément contenues dans le rapport.

Ce document est l'œuvre d'Englobe Corp. Toute reproduction, diffusion ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Pour plus de certitude, l'utilisation d'extraits du rapport est strictement interdite sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client, le rapport devant être lu et considéré dans sa forme intégrale.

Aucune information contenue dans ce rapport ne peut être utilisée par un tiers sans l'autorisation écrite d'Englobe Corp. et de son Client. Englobe Corp. se dégage de toute responsabilité pour toute reproduction, diffusion, adaptation ou utilisation non autorisée du rapport.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

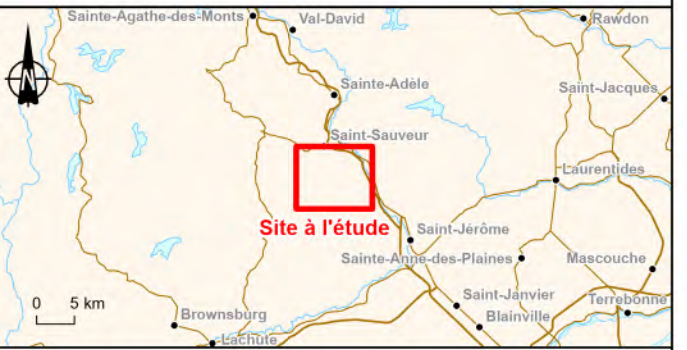
Les sous-traitants d'Englobe Corp. qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment évalués selon la procédure relative aux achats de notre système qualité. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »

Cartes





- Composantes du projet**
- Limite de la municipalité
 - 10 m Courbe d'élévation (intervalle de 10 mètres) (MFFP, 2020)
 - ▶ Sens d'écoulement
- Hydrologie (GRHQ, 2024)**
- Lacs
 - Cours d'eau
- Infrastructures (Adresses Québec, 2024)**
- Route



Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire

Carte 1
Topographie du territoire

Sources :

Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
 Adresses Québec, MERN Québec, 2024
 GRHQ, MERN Québec, 2023
 BDGA, MERN Québec, 2019
 LIDAR - Modèles numériques, MFFP, 2020

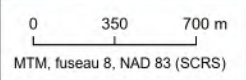
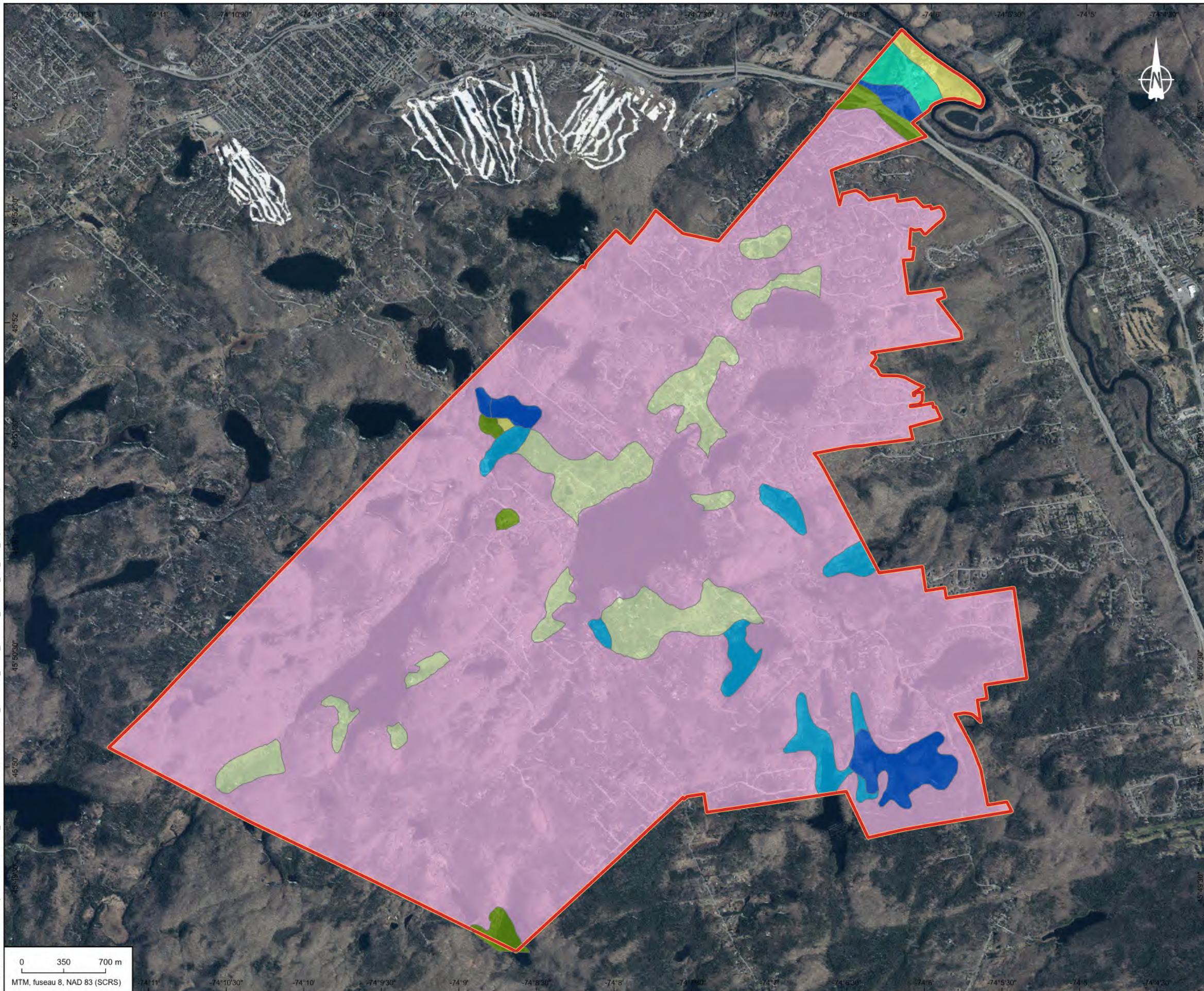
Inventaires : Englobe, 2024
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 2024
 Cartographie : Englobe

Avril 2026

Chargé de projet : B. Simard		Date : 2026-04-15			
Préparé : C. Torresan		Dessiné : J.F. Bazin		Vérifié : J. Blanchet	
Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	Numéro	Rév.
15	02201614.000-0200-0201	EN	C	01	02

Fichier : P:\Montreal\Date\Projets\04502201614_000_SADL - Protection eau souterraine\25_CAD\GO\2_carro\5_produit\15_02201614_000_0101_Topo.aprx

Fichier : P:\Montreal\BDD\Projets\04502201614_000_SADL - Protection eau souterraine\5_CAD\GO12_carro15_02201614_000_0102_DepotsMeubles.aprx



Composantes du projet

Limite de la municipalité

**Géologie des dépôts meubles
(Commission géologique du Canada, 1984)**

- Roc, roches intrusives, cristallines et métamorphiques souvent déformées recouvertes d'un mince placage de dépôts meubles pouvant aller jusqu'à 1 m d'épaisseur
- Till de moins de 5 mètres d'épaisseur
- Till entre 5 et 25 mètres d'épaisseur
- Gravier, sable et blocs indifférenciés
- Sable, dépôts littoraux
- Argile, argile silteuse et silt
- Sable silteux, sable, silt et argile



Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire

**Carte 2
Dépôts meubles de surface**

Sources :
 Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
 Adresses Québec, MERN Québec, 2024
 GRHQ, MERN Québec, 2023
 BDGA, MERN Québec, 2019
 Géologie des formations en surface, Lachute-Arundel, Québec-Ontario; Commission géologique du Canada, Carte 1577A, échelle 1/100 000, 1984
 Inventaires : Englobe, 2024
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 2024
 Cartographie : Englobe

Avril 2026



Chargé de projet : B. Simard		Date : 2026-04-15			
Préparé : C. Torressan		Dessiné : J.F. Bazin		Vérifié : J. Blanchet	
Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	Numéro	Rév.
15	02201614.000-0200-0201	EN	C	02	02



Composantes du projet

- Limite de la municipalité
- Sens d'écoulement

Bassins hydrographiques multiéchelles du Québec (MELCCFP, 2024)

- Limite des sous-bassin versants
- Nom du sous-bassin versant et superficie

Hydrologie (GRHQ, 2024)

- Lacs
- Cours d'eau

Infrastructures (Adresses Québec, 2024)

- Route

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire

Carte 3
Délimitation des bassins versants

Sources :

Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
 Adresses Québec, MERN Québec, 2024
 GRHQ, MERN Québec, 2023
 BDGA, MERN Québec, 2019

Inventaires : Englobe, 2024
 Cartographie : Englobe

Avril 2026

ENGLOBE

Chargé de projet : B. Simard Date : 2026-04-15
 Préparé : C. Torresan Dessiné : J.F. Bazin Vérifié : J. Blanchet

Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	Numéro	Rév.
15	02201614.000-0200-0201	EN	C	03	02

Fichier : P:\Montreal\Date\Projets\04502201614_000_SADL - Protection eau souterraine\25_CAD\GO_2_carrois_produit\15_02201614_000_0103_BV.aprx



Composantes du projet

- Limite de la municipalité
- Sens d'écoulement

Milieux humides (Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 2024)

- Milieux humides

Milieux humides (CIC, 2024)

- Milieux humides

Milieux hydriques (GRHQ, 2024)

- Lacs
- Cours d'eau



Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire

Carte 4
Localisation des milieux humides et hydriques

Sources :

Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
 Adresses Québec, MERN Québec, 2024
 GRHQ, MERN Québec, 2023
 BDGA, MERN Québec, 2019
 Canards Illimités Canada (CIC), 2024

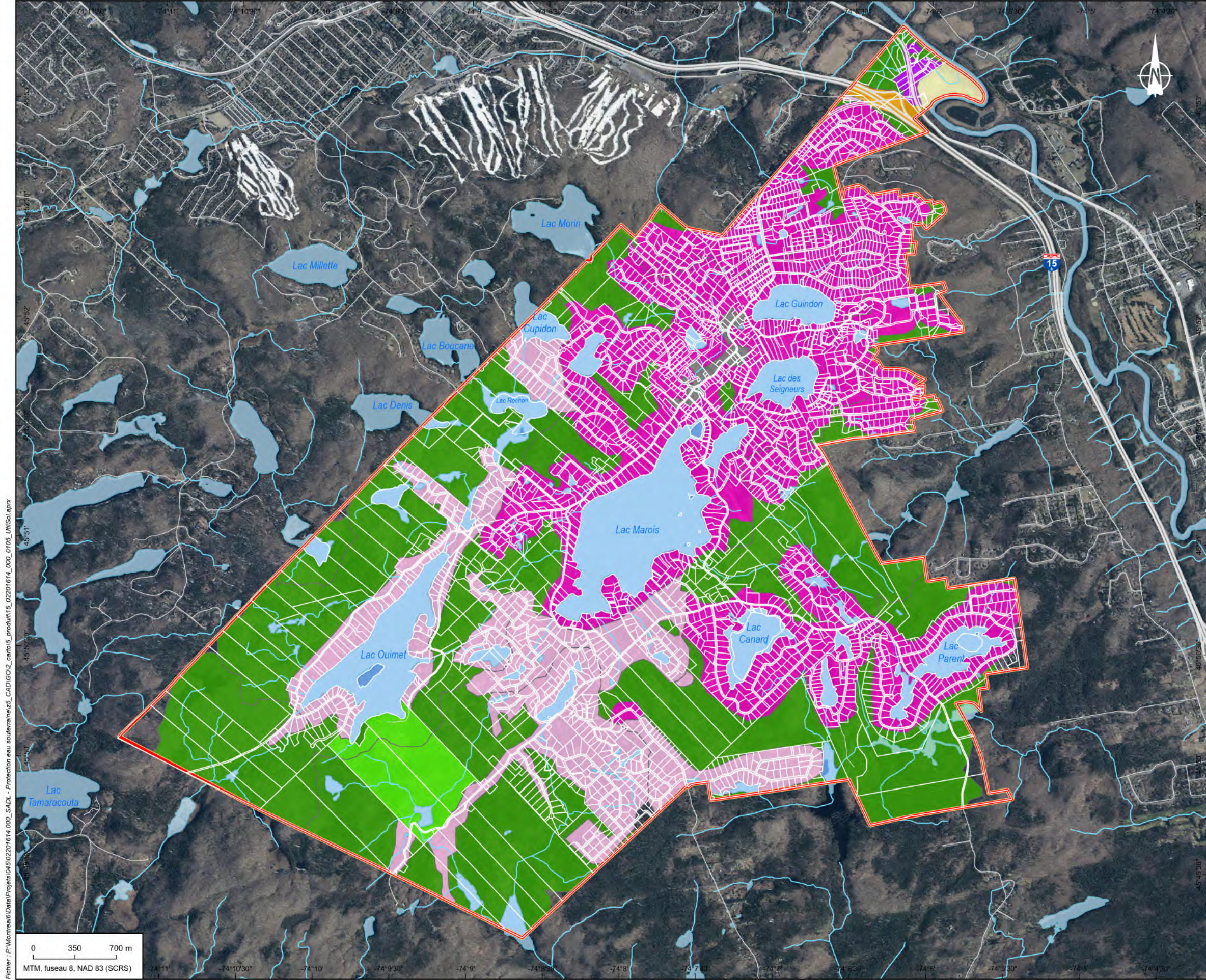
Inventaires : Englobe, 2024
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 Cartographie : Englobe

Avril 2026



Chargé de projet : B. Simard		Date : 2026-04-15			
Préparé : C. Torresan		Dessiné : J.F. Bazin		Vérifié : J. Blanchet	
Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	Numéro	Rév.
15	02201614.000-0200-0201	EN	C	04	02

Fichier : P:\Montreal\Date\Projets\04502201614_000_SADL - Protection eau souterraine\25_CAD\GO_2_carrois_produit\15_02201614_000_0104_MHH.aprx



Composantes du projet

- Limite de la municipalité
- Limite de lot
- Sens d'écoulement

Utilisation du sol

- Villégiature dense
- Villégiature semi-boisées
- Milieu naturel
- Aires récréatives
- Zone urbaine
- Industrielle
- Commerce artériel
- Conservation
- Friche

Hydrologie (GRHQ, 2024)

- Lacs
- Cours d'eau

Infrastructures (Adresses Québec, 2024)

- Route



Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire

Carte 5
 Lots et affectation du territoire

Sources :
 Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
 Adresses Québec, MERN Québec, 2024
 GRHQ, MERN Québec, 2023
 BDGA, MERN Québec, 2019
 Inventaires : Englobe, 2024
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 2024
 Cartographie : Englobe

Avril 2026

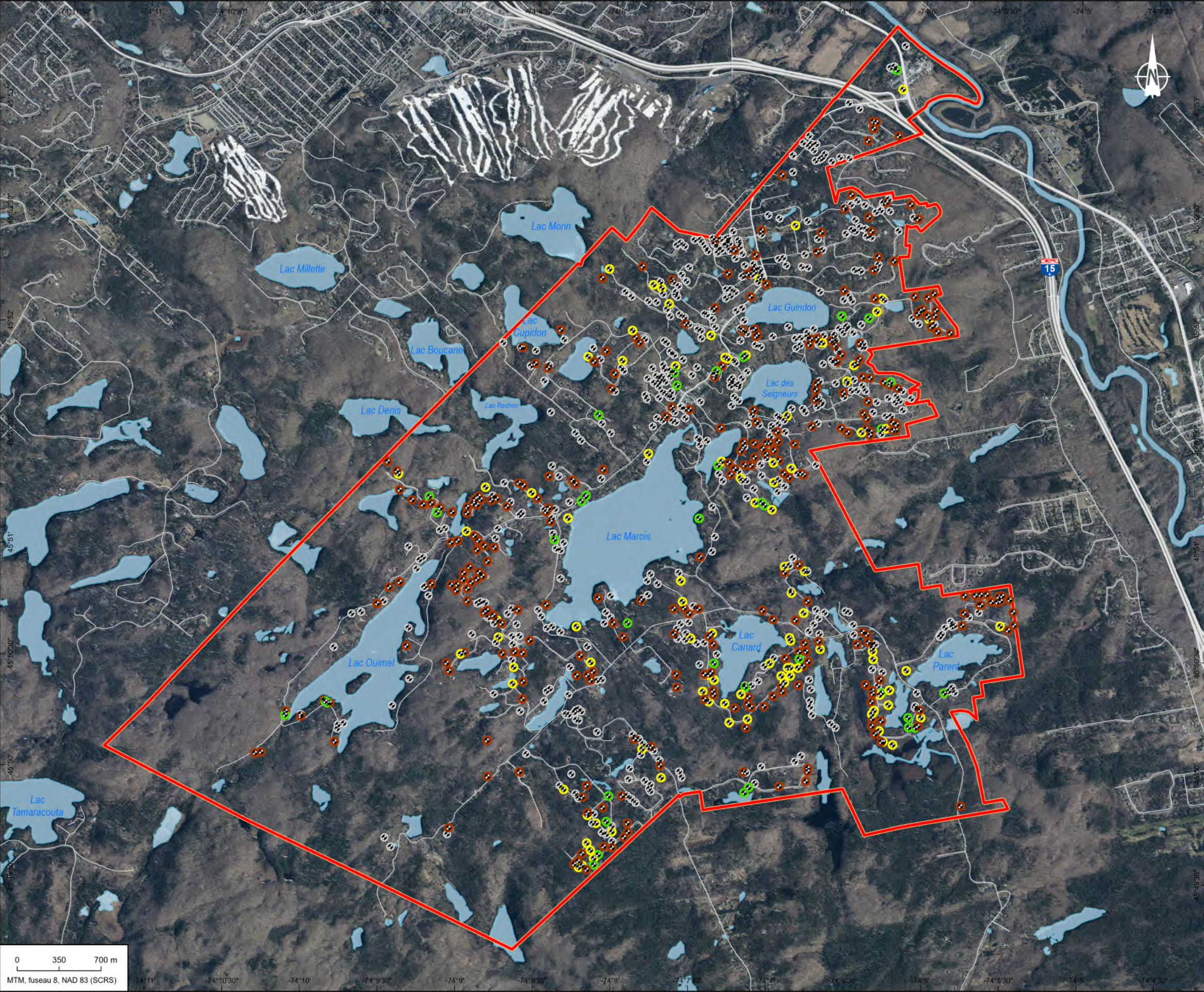
ENGLOBE

Chargé de projet : B. Simard Date : 2026-04-15
 Préparé : C. Côté Torresan Dessiné : J.F. Bazin Vérifié : J. Blanchet

Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	Numéro	Rév.
15	02201614.000-0200-0201	EN	C	05	02

Fichier : P:\Montreal\Projets\04502201614_000_SADL - Protection eau souterraine\25_CAD\GO\2_carro\5_produit\15_02201614_000_0105_UniSol.aprx

Fichier : P:\Montreal\Date\Projets\04502201614_000_SADL - Protection eau souterraine\5_CAD\GO_2_carrois_produit\15_02201614_000_0106_PuitsSADL.aprx



Composantes du projet

- Limite de la municipalité
- ▶ Sens d'écoulement

Puits (Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 2024)

- Puits

Débit (GUSPM)

- 0 - 5
- 5 - 25
- 25 - 100
- Débit non enregistré

Hydrographie (GRHQ, 2024)

- Lacs

Infrastructures (Adresses Québec, 2024)

- Route



Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire

Carte 6
Localisation et classification des puits SADL en fonction de leur capacité de production

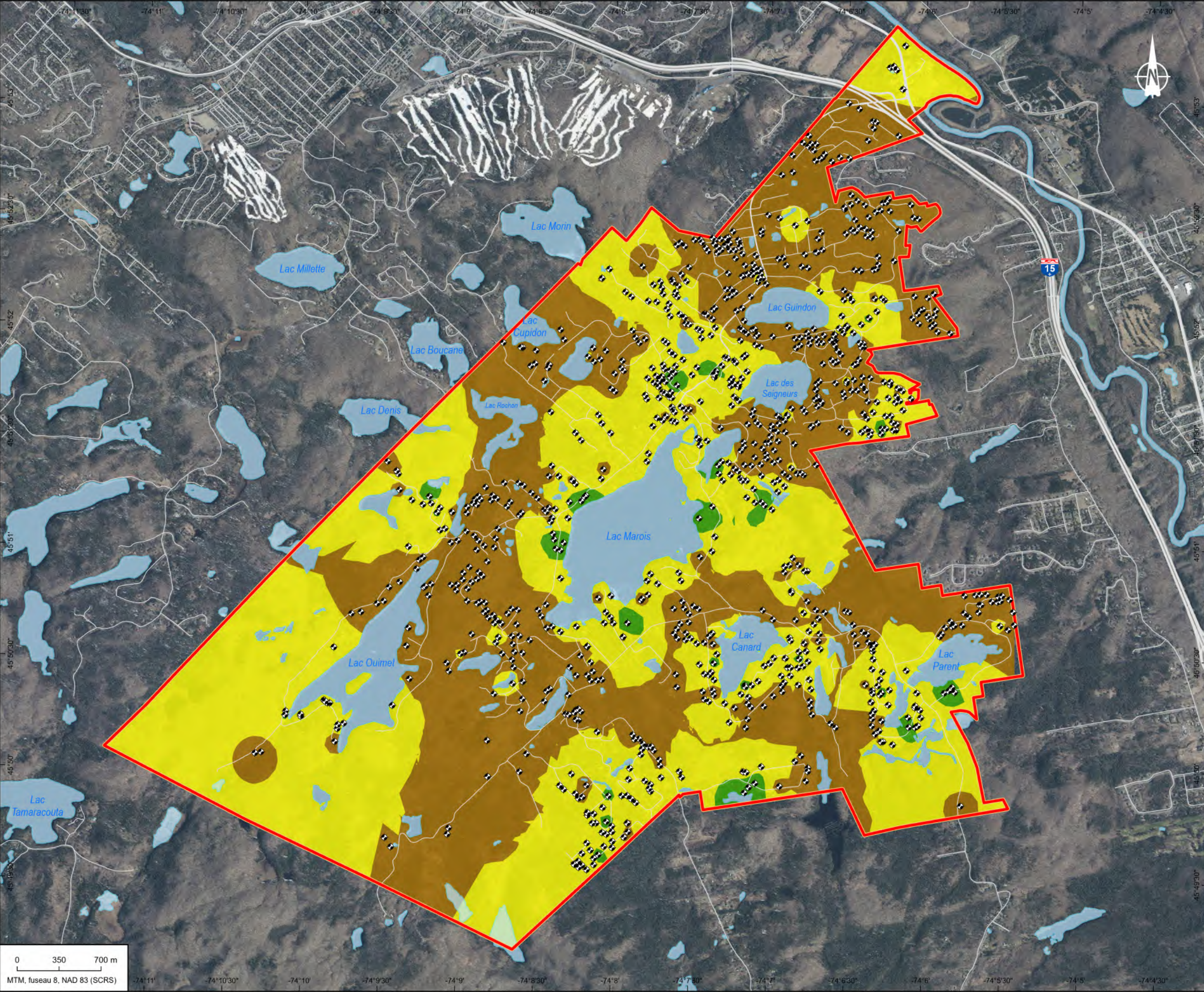
Sources :
 Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
 Adresses Québec, MERN Québec, 2024
 GRHQ, MERN Québec, 2023
 BDGA, MERN Québec, 2019
 Inventaires : Englobe, 2024
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 2024
 Cartographie : Englobe

Avril 2026



Chargé de projet : B. Simard		Date : 2026-04-15			
Préparé : C. Côté Torresan		Dessiné : J.F. Bazin		Vérifié : J. Blanchet	
Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	Numéro	Rév.
15	02201614.000-0200-0201	EN	C	06	02

Fichier : P:\Montreal\Projets\04502201614_000_SADL - Protection eau souterraine\25_CAD\GO2_carro15_produit\15_02201614_000_0107_ZonesCaptageSADL.aprx



Composantes du projet

- Limite de la municipalité
- ▶ Sens d'écoulement

Puits (Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 2024)

- Puits

Zones de capacité de captage des eaux souterraines (GUSPM)¹

- 0 - 5 (0 - 19 L/min)
- 5 - 25 (19 - 95 L/min)
- 25 - 100 (95 - 379 L/min)

Hydrographie (GRHQ, 2024)

- Lacs

Infrastructures (Adresses Québec, 2024)

- Route

¹ Les capacités de captage sont dérivées d'une interpolation de données ponctuelles (puits) et ne représentent pas nécessairement les conditions réelles sur le terrain.

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire

Carte 7
Zones de capacité de captage des eaux souterraines en fonction des débits des puits existants

Sources :
 Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
 Adresses Québec, MERN Québec, 2024
 GRHQ, MERN Québec, 2023
 BDGA, MERN Québec, 2019

Inventaires : Englobe, 2024
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 2024
 Cartographie : Englobe

Avril 2026

		Chargé de projet : B. Simard		Date : 2026-04-15	
Préparé : C. Côté Torresan		Dessiné : J.F. Bazin		Vérifié : J. Blanchet	
Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	Numéro	Rév.
15	02201614.000-0200-0201	EN	C	07	02

Fichier : P:\Montreal\Projets\04502201614_000_SADL - Protection eau souterraine\25_CAD\GO\2_caro\5_produit\15_02201614_000_0108_PuitsSIH.aprx



Composantes du projet

- Limite de la municipalité
- ▶ Sens d'écoulement

Puits (SIH, 2024)

- + Puits

Hydrographie (GRHQ, 2024)

- Lacs

Infrastructures (Adresses Québec, 2024)

- Route



Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs
 Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire

Carte 8
Localisation des puits SIH

Sources :

Base : Orthophoto, © Services matriciels, MEIE Québec, 2022
 Adresses Québec, MERN Québec, 2024
 GRHQ, MERN Québec, 2023
 SIH, MERN, 2024
 BDGA, MERN Québec, 2019

Inventaires : Englobe, 2024
 Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, 2024
 Cartographie : Englobe

Avril 2026

		Chargé de projet : B. Simard		Date : 2026-04-15	
Préparé : C. Côté Torresan		Dessiné : J.F. Bazin		Vérifié : J. Blanchet	
Serv. Maître	Projet	Disc.	Type	Numéro	Rév.
15	02201614.000-0200-0201	EN	C	08	02

Annexe A

Limitations et exonération de responsabilité



eNGLOBE

LIMITATIONS ET EXONÉRATION DE RESPONSABILITÉ

1. Destinataire et usage

Le présent rapport (ci-après le « **Rapport** ») a été préparé par Englobe Corp. (ci-après « **Englobe** ») à la demande et au bénéfice unique du client auquel il est directement destiné (ci-après le « **Client** »). Le Rapport doit être utilisé et interprété dans son intégralité, de manière exclusive par le Client. Tous les documents annexés au Rapport se complètent mutuellement et tout ce qui figure dans l'un ou l'autre de ces documents fait partie intégrante du Rapport.

L'utilisation du Rapport et de son contenu par un tiers est formellement interdite sans l'approbation préalable expresse et écrite d'Englobe. Advenant l'utilisation du Rapport par un tiers, sans avoir obtenu l'approbation expresse et écrite d'Englobe, ce tiers accepte d'en faire usage à ses risques et périls, en assume l'entière responsabilité et dégage expressément Englobe de toute responsabilité découlant, directement ou indirectement, des éléments, des informations, des recommandations et/ou des conclusions contenus au Rapport.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, Englobe n'a, envers ce tiers, aucune obligation et ne peut aucunement être tenue responsable des pertes, amendes, pénalités, frais, dommages et/ou préjudices, de quelque nature que ce soit, subis par ce tiers qui découleraient, directement ou indirectement, de l'utilisation interdite du Rapport et de son contenu, dont notamment d'une décision prise par ce tiers sur la base des informations, des recommandations et/ou des conclusions contenues au Rapport.

2. Objet du Rapport

Sans restreindre la généralité de ce qui précède, l'objet du Rapport vise à transmettre l'appréciation d'Englobe quant à l'état des lieux visés par le mandat spécifique confié par le Client, aux dates indiquées dans le Rapport, et des constatations, commentaires, recommandations et/ou conclusions découlant de ce mandat, sous réserve des limites spécifiées dans le Rapport.

Toute description du site visé et de ses composantes présentée au Rapport n'est fournie qu'à titre informatif pour le Client. À moins d'indication contraire explicitement spécifiée au Rapport, une telle description ne doit pas être utilisée à des fins autres que pour assurer une meilleure compréhension des lieux visés et des conditions de réalisation du mandat confié à Englobe par le Client. Le Rapport ne peut aucunement être considéré comme une vérification détaillée, complète et totale de l'utilisation passée, présente ou future des lieux visés par le mandat, à moins de l'être expressément mentionné au Rapport. Au surplus, ce Rapport ne doit en aucun cas être utilisé pour la conception et/ou la réalisation de travaux de construction, à moins d'avoir obtenu l'approbation expresse et écrite d'Englobe à cet effet.

3. Limitation géographique et temporelle

Le Rapport concerne uniquement les lieux visés par le mandat et plus spécifiquement décrits dans ce dernier, et ce, en se basant sur des observations visuelles, des recherches souterraines à des endroits et des profondeurs déterminés ainsi que sur l'analyse spécifique de paramètres chimiques et matériaux précis pendant une période déterminée et circonscrite, tel que plus amplement énoncé dans le Rapport.

Le contenu et les conclusions du présent Rapport ne s'appliquent aucunement à l'égard des autres parties des lieux visés et/ou d'un site adjacent qui n'ont pas été spécifiquement inclus dans le mandat. À moins d'indication contraire au Rapport, les résultats présentés sont uniquement représentatifs des endroits précis où les analyses ont été effectuées. Ces analyses ne permettent d'ailleurs pas de garantir la condition du sol, ni les conditions physiques et chimiques des eaux souterraines, le cas échéant, à l'extérieur des lieux visés par le mandat; celles-ci étant susceptibles de variations entre les sondages, et ce, selon les saisons et les équipements de mesures utilisés lors des travaux. Englobe ne peut en aucun cas et d'aucune façon être tenue responsable de ces variations.

Le contenu et les conclusions du présent Rapport ne s'appliquent pas à l'égard de tout paramètre, condition, matériau, substance ou analyse qui n'est pas expressément spécifié ou exigé dans le mandat. Englobe ne peut être tenue responsable, notamment :

- Des paramètres, conditions, matériaux, substances ou analyses, autres que ceux visés par l'investigation décrite dans ce Rapport, qui pourraient exister sur le site à l'extérieur des lieux visés par le mandat;
- Des paramètres, conditions, matériaux, substances ou analyses, visés par cette investigation, qui pourraient exister à des endroits du site qui n'ont pas fait l'objet du présent mandat;
- Des concentrations des matériaux, substances ou analyses, différentes de celles indiquées dans le Rapport, qui pourraient exister dans des endroits autres que ceux où des échantillons ont été prélevés et qui faisaient partie du mandat.

Le contenu et les conclusions du présent Rapport ne peuvent s'appliquer à un quelconque moment antérieur ou ultérieur au mandat. Les constats factuels présentés dans ce Rapport peuvent varier dans le temps et être influencés par de nombreux facteurs, dont notamment les activités en cours sur le site et/ou sur les terrains adjacents, pour lesquels Englobe ne peut être tenue responsable.

4. Limitation liée à la pérennité du Rapport

Une révision du Rapport et/ou des modifications aux paramètres, conclusions et/ou recommandations pourrait s'avérer nécessaire advenant un changement dans les conditions du site, des normes applicables et/ou de la découverte d'informations additionnelles pertinentes, postérieurement à la production du Rapport.

Un nouveau rapport et/ou un rapport complémentaire pourront alors être effectués à la demande expresse du Client et, le cas échéant, par l'octroi d'un mandat additionnel à Englobe.

5. Exonération liée à l'information fournie par le Client et/ou les tiers

Le contenu et les conclusions du présent Rapport sont basés sur les informations fournies par le Client de même que sur la recherche diligente et raisonnable d'informations disponibles au moment de la réalisation du mandat exécuté par Englobe. Des informations peuvent également avoir été fournies par des tiers, par l'entremise ou non du Client, pour lesquelles Englobe n'a aucun contrôle et ne peut être tenue responsable de ces informations si elles s'avèrent incomplètes et/ou incorrectes. Englobe ne pourra en aucun cas et d'aucune façon être tenue responsable des conséquences de l'omission ou de la dissimulation d'informations pertinentes ou de la prise en considération d'informations inexacts. La véracité et le caractère complet de l'information fournie par le Client, ses mandataires et/ou par un tiers sont présumés aux fins de la préparation des recommandations et des conclusions de ce Rapport. L'interprétation fournie dans ce Rapport se limite à ces informations.

De plus, si le Client est en possession d'informations émanant de ses mandataires et/ou de tiers qui s'avéraient incompatibles avec le contenu et/ou les conclusions du Rapport, le Client s'engage à informer Englobe immédiatement de ces constats et à lui transmettre toute l'information pertinente, à défaut de quoi Englobe ne pourra en aucun cas et d'aucune façon être tenue responsable des pertes, amendes, pénalités, frais, dommages ou préjudices, de quelque nature que ce soit, qui découleraient de ce manquement de la part du Client.

6. Limitation légale

L'interprétation des données, l'observation du site ainsi que les conclusions et recommandations du Rapport tiennent compte de la législation, de la réglementation, des normes, des politiques et des directives applicables et en vigueur au moment de l'exécution du mandat ainsi que des règles de l'art applicables en semblable matière.

Toute modification à la législation, à la réglementation, aux normes, aux politiques et/ou aux directives applicables au mandat pourrait entraîner la nécessité d'une révision et/ou d'une modification du contenu et des conclusions du Rapport, le cas échéant.

Toute opinion concernant la conformité aux lois et règlements exprimée dans le présent Rapport est de nature technique et aucune disposition du présent rapport ne doit être considérée comme un avis juridique.

Annexe B

Registre des intrants



Intrants ajoutés depuis la dernière mise à jour

Protection et intégration de l'eau souterraine en aménagement du territoire

Documents demandés au client

Registre des intrants

Documents non utilisés pour l'étude

Client : Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Date mise à jour 16 décembre 2024

02402026.000

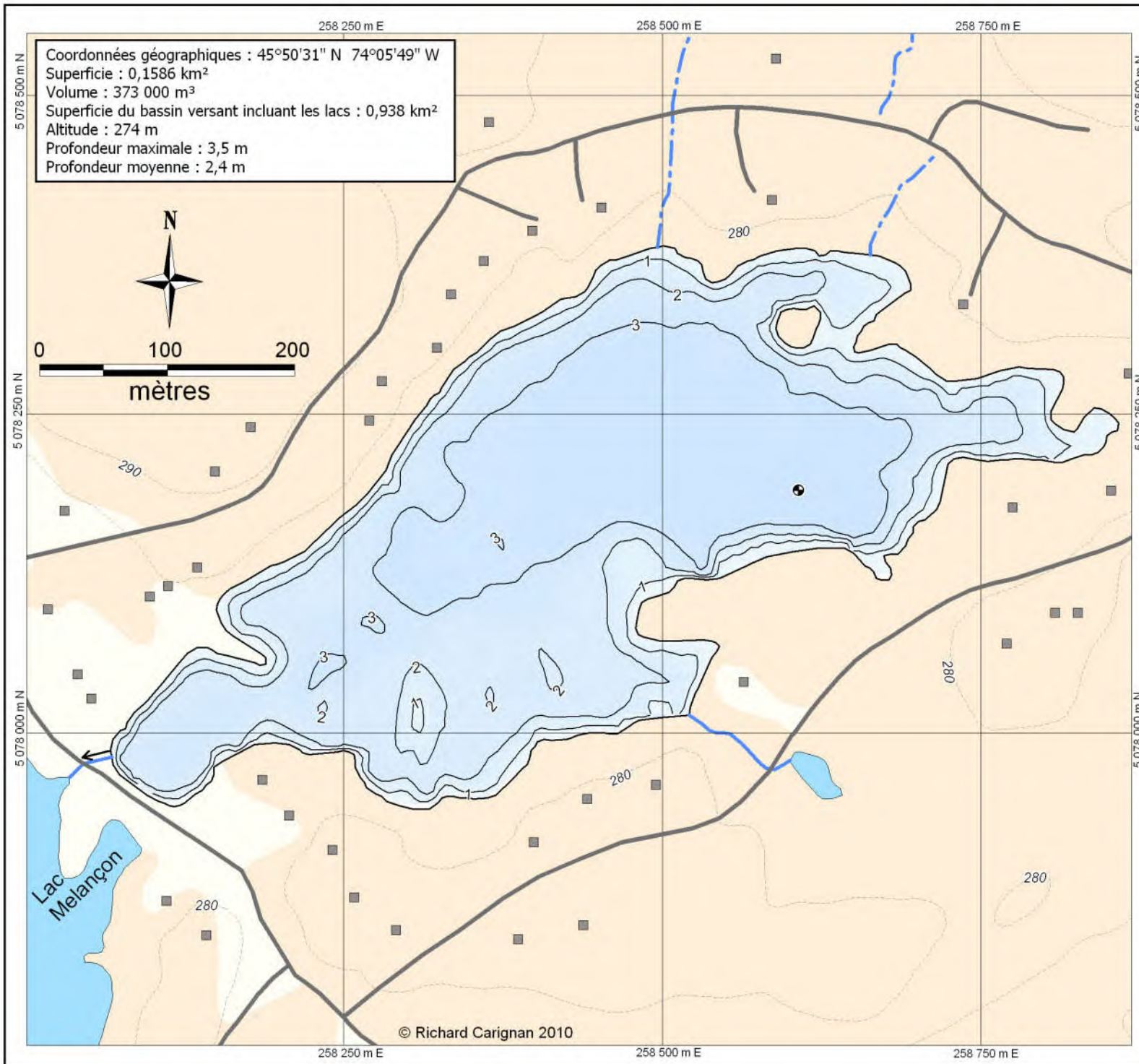
# Séq.	Titre du document	Auteur	Date de production	Nom original du fichier	Format
001	TWI_0-18.qml	SADL	Inconnue	TWI_0-18.qml	.qml
002	TWI_31G16NE	SADL	Inconnue	TWI_31G16NE	.tif
003	TWI_31G16SE	SADL	Inconnue	TWI_31G16SE	.tif
004	Courbe de niveau 1m.qml	SADL	Inconnue	Courbe de niveau 1m.qml	.qml
005	Hydro SADL Master copy.qml	SADL	Inconnue	Hydro SADL Master copy.qml	.qml
006	Limite municipalité poly.qml	SADL	Inconnue	Limite municipalité poly.qml	.qml
007	Lit découlement Hydro lidar.qml	SADL	Inconnue	Lit découlement Hydro lidar.qml	.qml
008	MH CIC 2022.qml	SADL	Inconnue	MH CIC 2022.qml	.qml
009	MH SADL masgter copy.qml	SADL	Inconnue	MH SADL masgter copy.qml	.qml
010	MOS Pente.qml	SADL	Inconnue	MOS Pente.qml	.qml
011	Mosaïque SADL 2022.qml	SADL	Inconnue	Mosaïque SADL 2022.qml	.qml
012	Puits SADL Master.qml	SADL	Inconnue	Puits SADL Master.qml	.qml
013	SADL octobre 2023.qml	SADL	Inconnue	SADL octobre 2023.qml	.qml
014	Utilisation sols fusion conservation_VF.qml	SADL	Inconnue	Utilisation sols fusion conservation_VF.qml	.qml
015	SADL_ES_GPKG.gpkg	SADL	Inconnue	SADL_ES_GPKG.gpkg	.gpkg
016	TWI_31G16NE.tif.aux	SADL	Inconnue	TWI_31G16NE.tif.aux	.tif.aux
017	TWI_31G16SE.tif.aux	SADL	Inconnue	TWI_31G16SE.tif.aux	.tif.aux
018	Juin 2016 étude hydrogéol pour CA	RONALD DESROCHERS, ing	15 juin 2026	Juin 2016 étude hydrogéol pour CA	.pdf
019	19-6778-4254_Rap_AV_public_final Prévost	AFOREST NOVA AQUA INC	21 nov 2021	19-6778-4254_Rap_AV_public_final Prévost	.pdf
020	0401154-Rapport-Vulnérabilité_VP Ste-Marguerite	ASISTO INC.	2021-02-01	0401154-Rapport-Vulnérabilité_VP Ste-Marguerite	.pdf
021	Géologie des dépôts meubles Lachute-Arundel Laurentides	Geological Survey	1985-04-09	Géologie des dépôts meubles Lachute-Arundel Laurentides	.pdf
022	rapport_paces_laalm_phase_3_final_v2juin2022	RSITÉ DU QUÉBEC À MON	2022-03-29	rapport_paces_laalm_phase_3_final_v2juin2022	.pdf
023	Seance-eaux-souterraines_2023-02-06-1 St-Hippolyte	SAINT-HIPPOLYTE	Inconnue	Seance-eaux-souterraines_2023-02-06-1 St-Hippolyte	.pdf
024	SIGÉOM	Englobe	Inconnue	SIGÉOM	.png
025	SIH Carte (1071 puits)	Englobe	Inconnue	SIH Carte (1071 puits)	.png
026	SIH puits	Englobe	Inconnue	SIH puits	.csv
027	Developpement resi ct	SADL	décembre 2024	Developpement resi ct	.pdf
010	Beaulne_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Beaulne_HQ	.jpg
011	Canard_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Canard_HQ	.jpg
012	Caron_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Caron_HQ	.jpg
013	Colette_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Colette_HQ	.jpg
014	Johanne_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Johanne_HQ	.jpg
015	Loiselle_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Loiselle_HQ	.jpg
016	Melancon_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Melancon_HQ	.jpg
017	Parent_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Parent_HQ	.jpg
018	Pelletier_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Pelletier_HQ	.jpg
019	Schryer_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Schryer_HQ	.jpg
020	Suzanne_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Suzanne_HQ	.jpg
021	Come-Lalande (des Freres)_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Come-Lalande (des Freres)_HQ	.jpg
022	Cupidon_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Cupidon_HQ	.jpg
023	Guindon_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Guindon_HQ	.jpg
024	Marois_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Marois_HQ	.jpg
025	Ouimet_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Ouimet_HQ	.jpg
026	Saint-Amour_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Saint-Amour_HQ	.jpg
027	Seigneurs (des)_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Seigneurs (des)_HQ	.jpg
028	Violon (Ste Anne des lacs)_HQ	Université de Montréal	octobre 2010	Violon (Ste Anne des lacs)_HQ	.jpg

Annexe C

Bathymétrie des lacs



eNGLOBE



Lac Parent

Sainte-Anne-des-Lacs
 MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

- Chemin
- Isobathe 1 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Ruisseau intermittent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu ouvert
- Lac

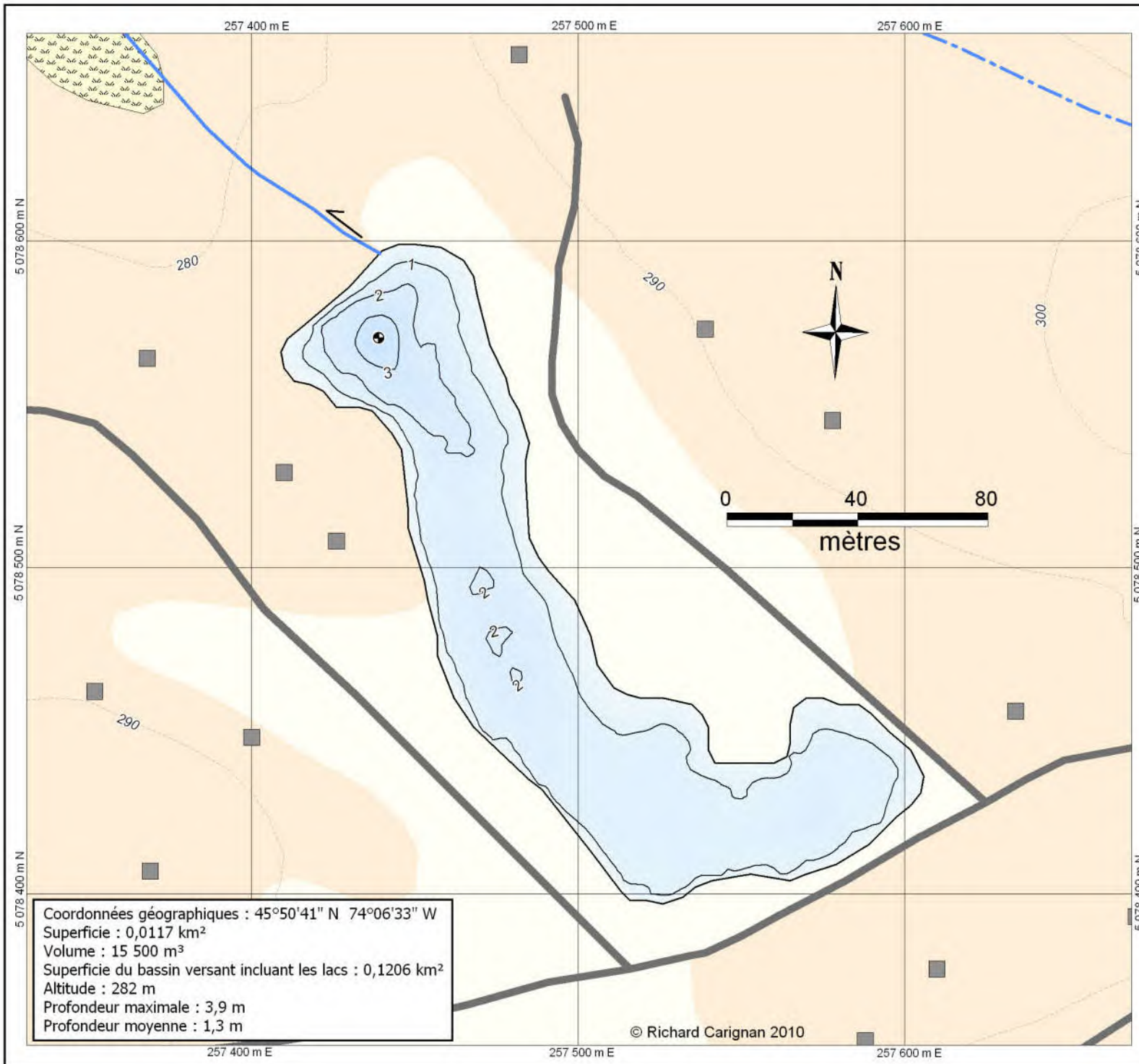
Fosse 3,5 m

45.84202° N - 74.09470° W
 45° 50' 31,3" N - 74° 05' 40,9" W

Université
 de Montréal

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 19 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28

Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Coordonnées géographiques : 45°50'41" N 74°06'33" W
 Superficie : 0,0117 km²
 Volume : 15 500 m³
 Superficie du bassin versant incluant les lacs : 0,1206 km²
 Altitude : 282 m
 Profondeur maximale : 3,9 m
 Profondeur moyenne : 1,3 m

Lac Pelletier

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

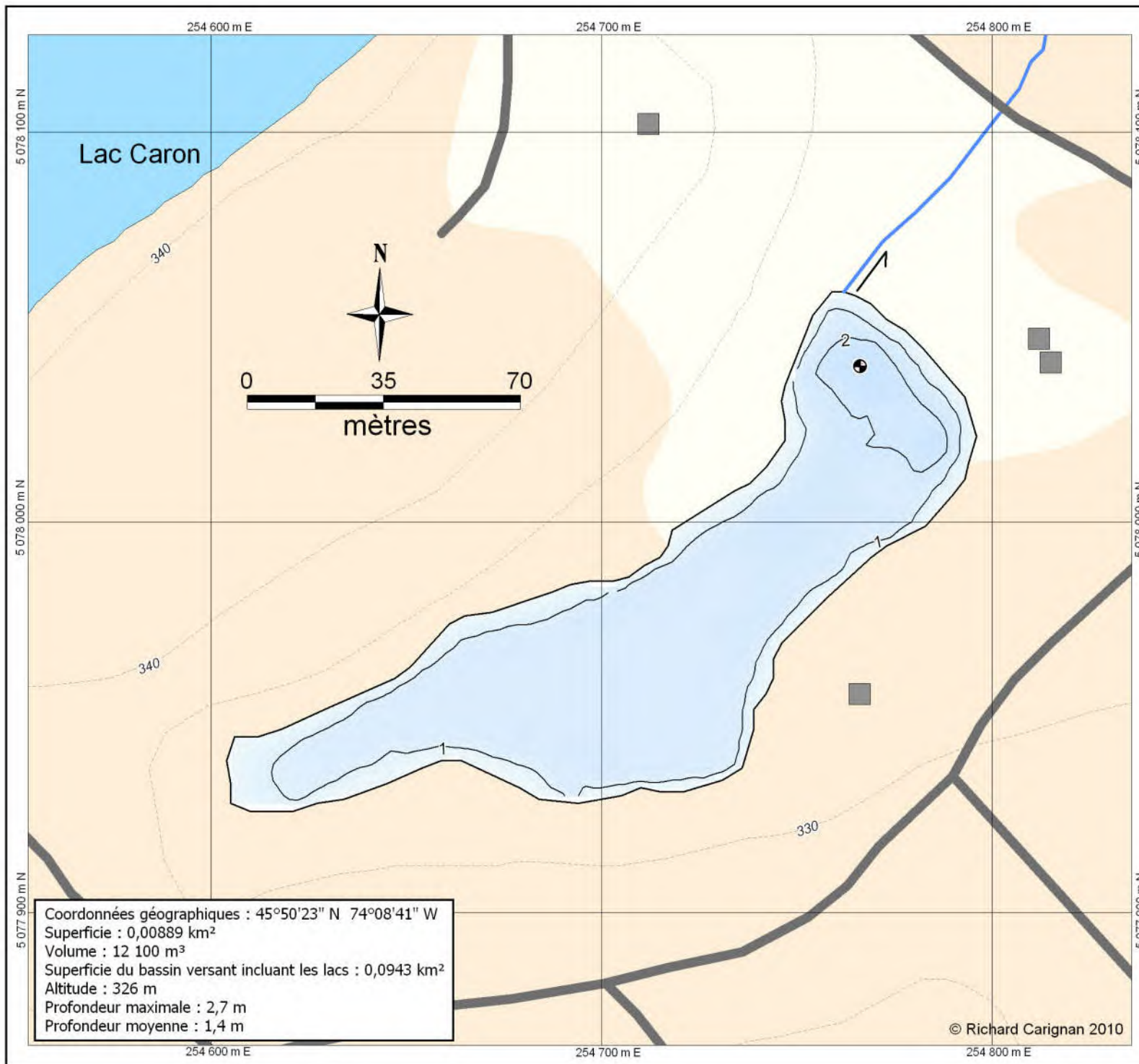
Légende

- Chemin
- Isobathe 1 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Ruisseau intermittent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu humide
- Milieu ouvert
- Lac

Fosse **3,9 m**
 45,84536° N - 74,10977° W
 45° 50' 43,3" N - 74° 06' 35,2" W



MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 6 juin 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Lac Schryer

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

- Chemin
- Isobathe 1 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu ouvert
- Lac

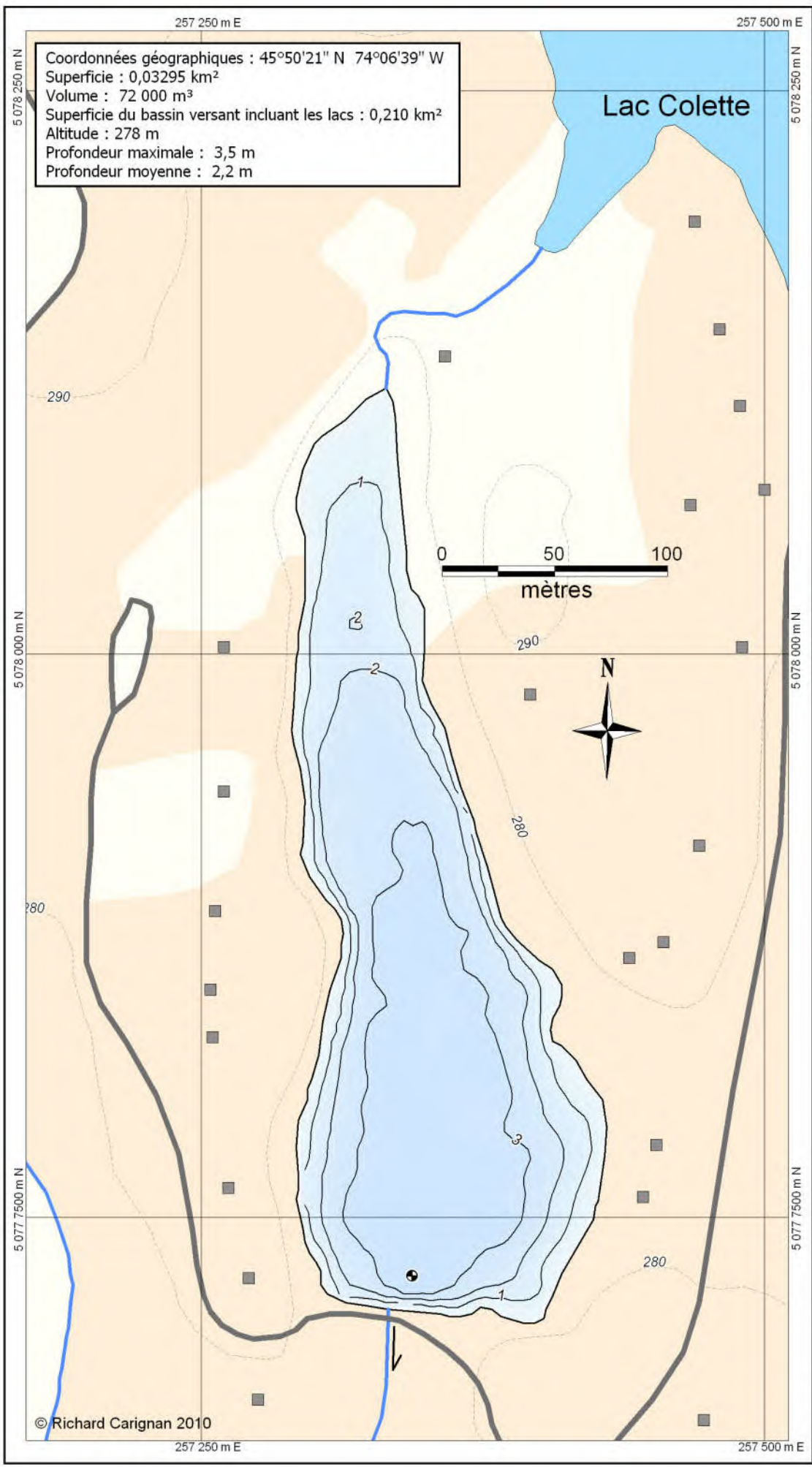
Fosse **2,7 m**
 45,84040° N - 74,14412° W
 45° 50' 25,4" N - 74° 08' 38,8" W

Université de Montréal

Coordonnées géographiques : 45°50'23" N 74°08'41" W
 Superficie : 0,00889 km²
 Volume : 12 100 m³
 Superficie du bassin versant incluant les lacs : 0,0943 km²
 Altitude : 326 m
 Profondeur maximale : 2,7 m
 Profondeur moyenne : 1,4 m

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 20 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010

© Richard Carignan 2010



Lac Suzanne

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

- Chemin
- Isobathe 1 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Ruisseau intermittent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu ouvert
- Lac

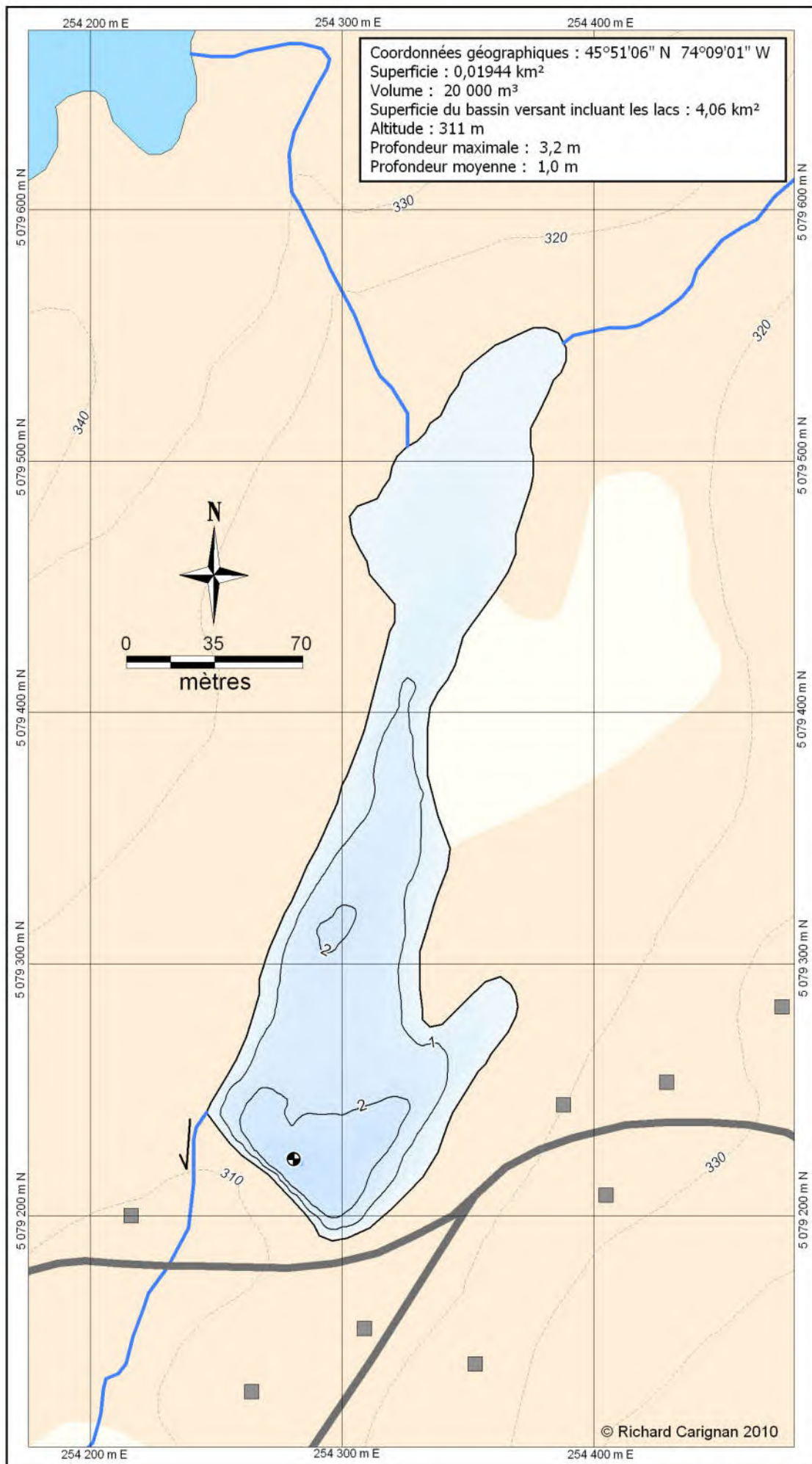
Fosse 3,5 m

45,83774° N - 74,11091° W
45° 50' 15,9" N - 74° 06' 39,3" W

Université
de Montréal

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et GPS : 19 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique : CGVD28

Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Lac Beaulne

Sainte-Anne-des-Lacs MRC des Pays-d'en-Haut

Légende



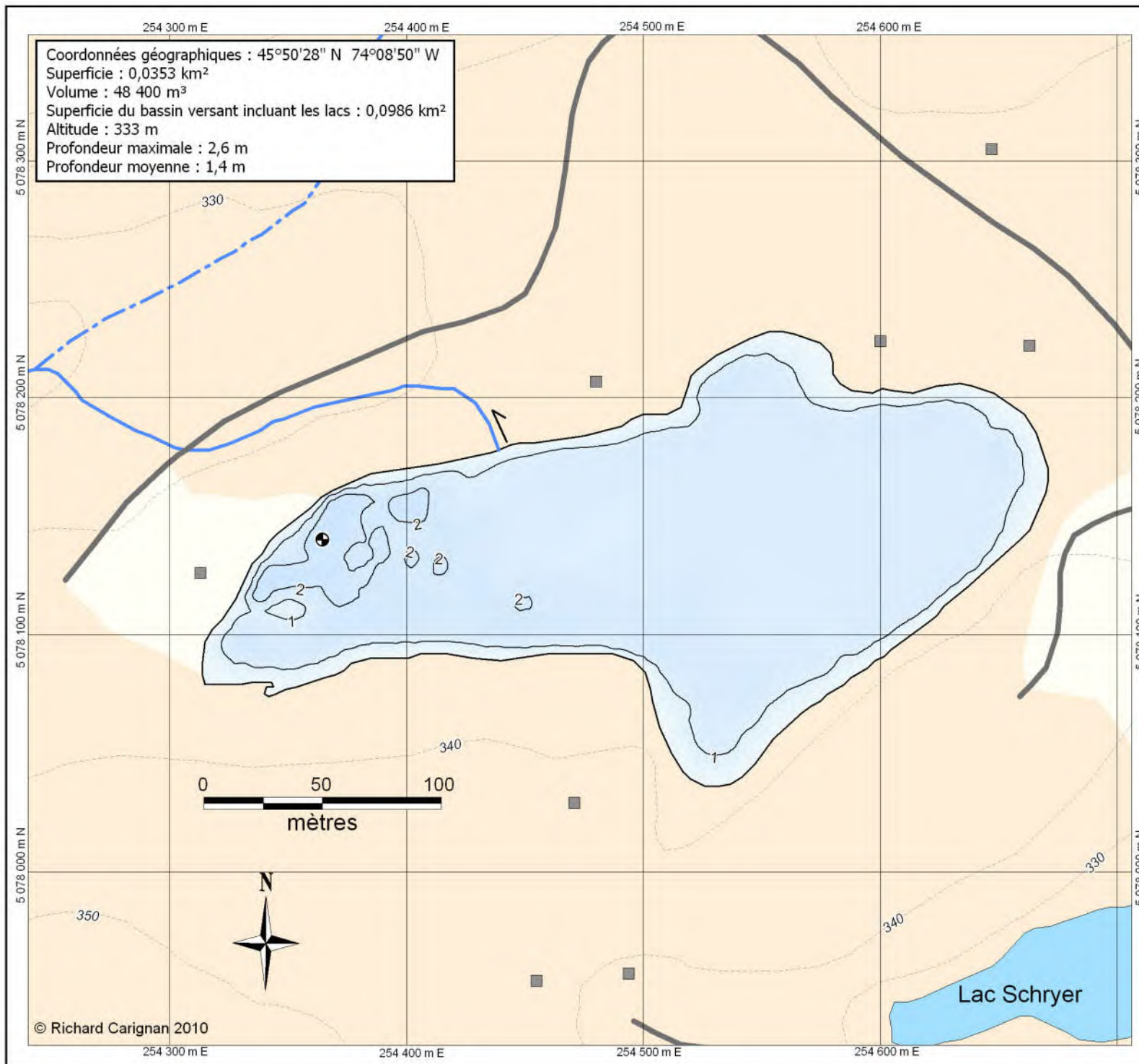
Fosse 3,2 m

45,85100° N - 74,15049° W
 45° 51' 03,6" N - 74° 09' 01,8" W

Université
de Montréal

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et GPS : 27 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique : CGVD28

Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Lac Caron

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

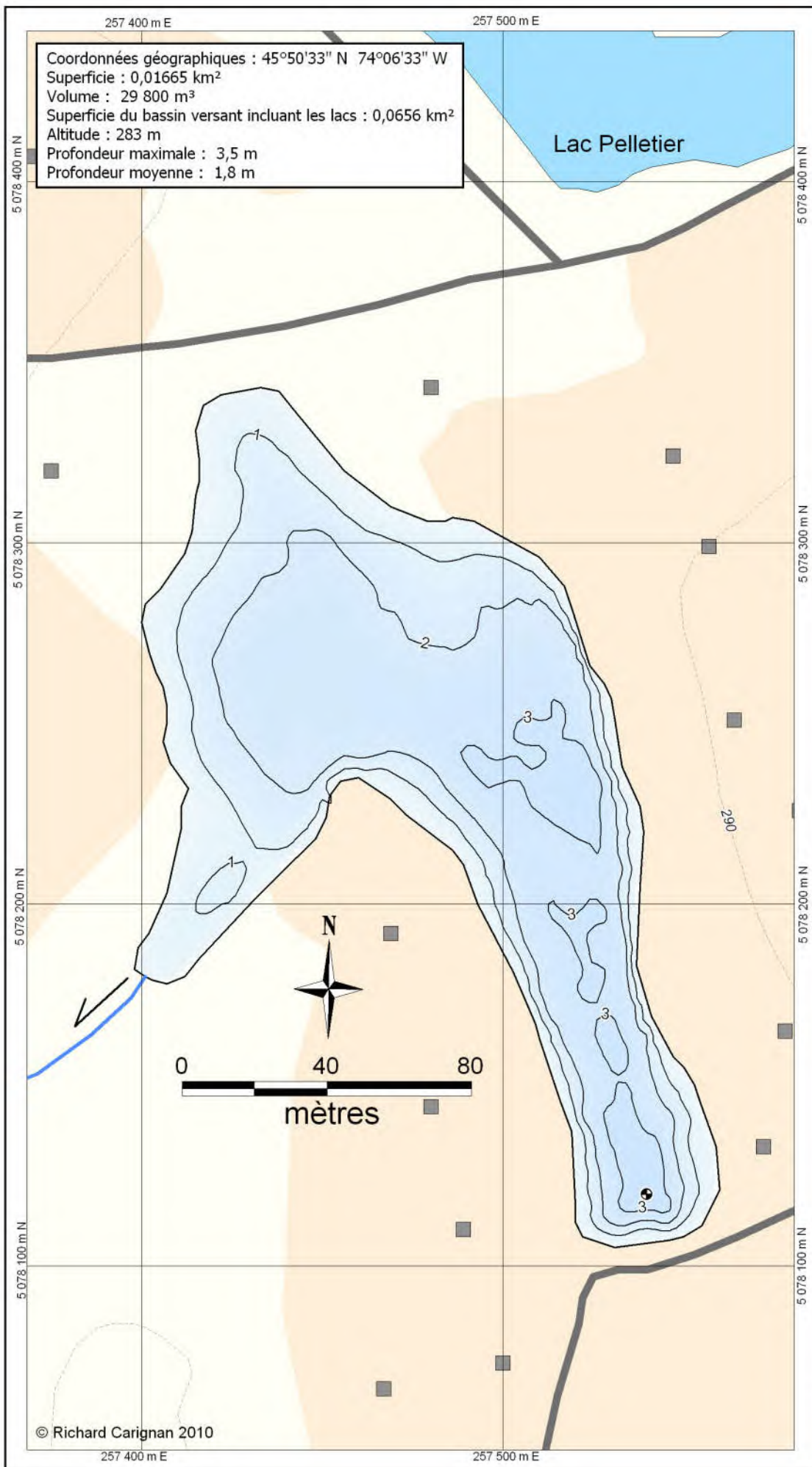
Légende

- Chemin
- Isobathe 1 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Ruisseau intermittent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu ouvert
- Lac

Fosse **2,6 m**
 45,84127° N - 74,14930° W
 45° 50' 28,7" N - 74° 08' 57,5" W



MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 20 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Lac Colette

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

- Chemin
- Isobathe 1 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu ouvert
- lac

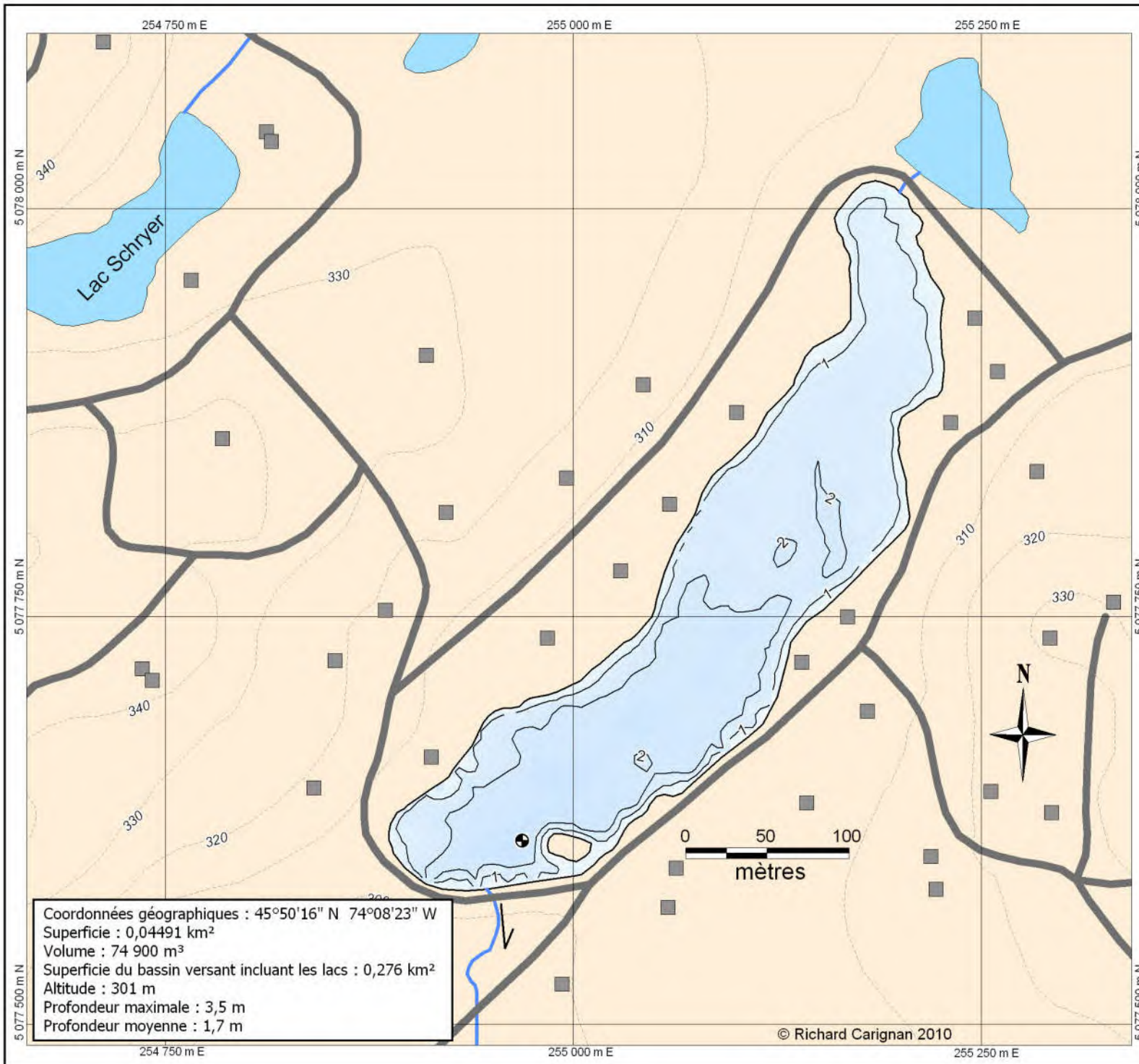
Fosse 📍 3,5 m

45,84132° N - 74,10842° W
 45° 50' 28,7" N - 74° 06' 30,3" W

Université 
de Montréal

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et GPS : 19 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique : CGVD28

Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Lac Johanne

Sainte-Anne-des-Lacs
 MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

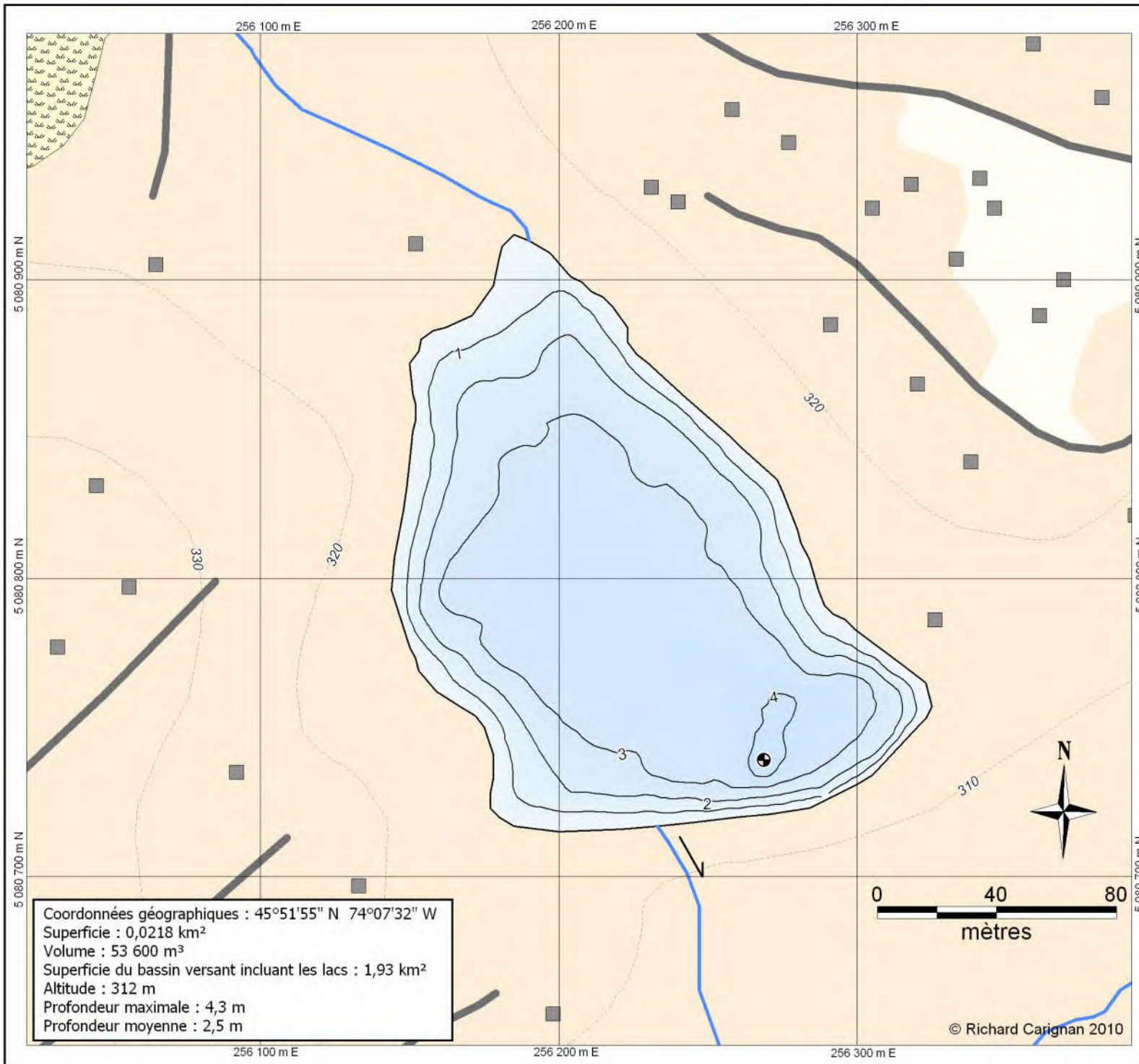
- Chemin
- Isobathe 1 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Bâtiment
- Forêt
- Lac

Fosse ● 3,5 m

45.83657° N - 74.14147° W
 45° 50' 11,6" N - 74° 08' 29,3" W

Université 
 de Montréal

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 20 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Coordonnées géographiques : 45°51'55" N 74°07'32" W
 Superficie : 0,0218 km²
 Volume : 53 600 m³
 Superficie du bassin versant incluant les lacs : 1,93 km²
 Altitude : 312 m
 Profondeur maximale : 4,3 m
 Profondeur moyenne : 2,5 m

Lac Loïselle

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

- Chemin
- Isobathe 1 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu humide

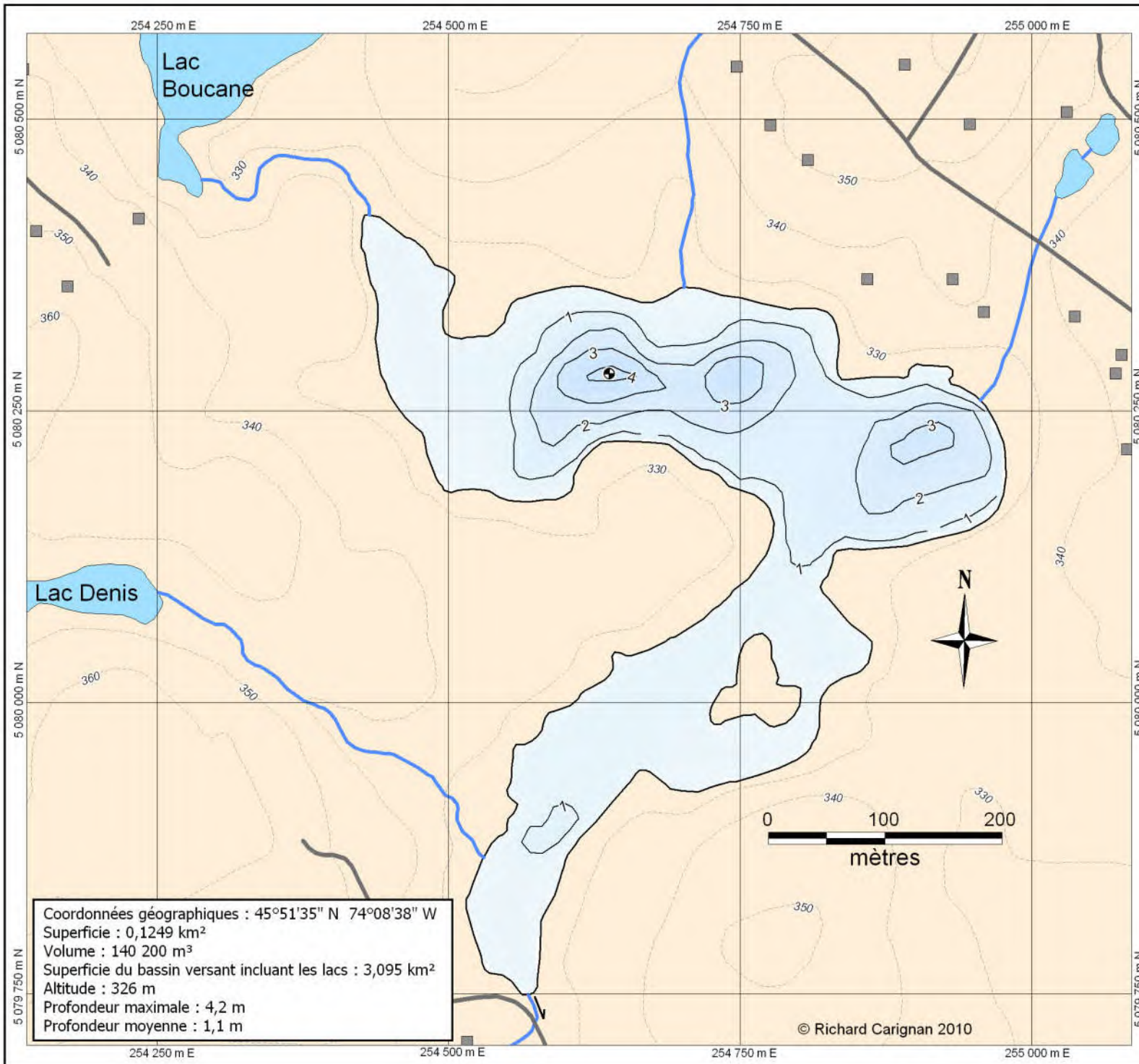
Université de Montréal

Fosse 4,3 m

45,86479° N - 74,12506° W
 45° 51' 53,2" N - 74° 07' 30,2" W

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 22 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010

© Richard Carignan 2010









Coordonnées géographiques : 45°51'35" N 74°08'38" W
 Superficie : 0,1249 km²
 Volume : 140 200 m³
 Superficie du bassin versant incluant les lacs : 3,095 km²
 Altitude : 326 m
 Profondeur maximale : 4,2 m
 Profondeur moyenne : 1,1 m

© Richard Carignan 2010

Lac Rochon

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

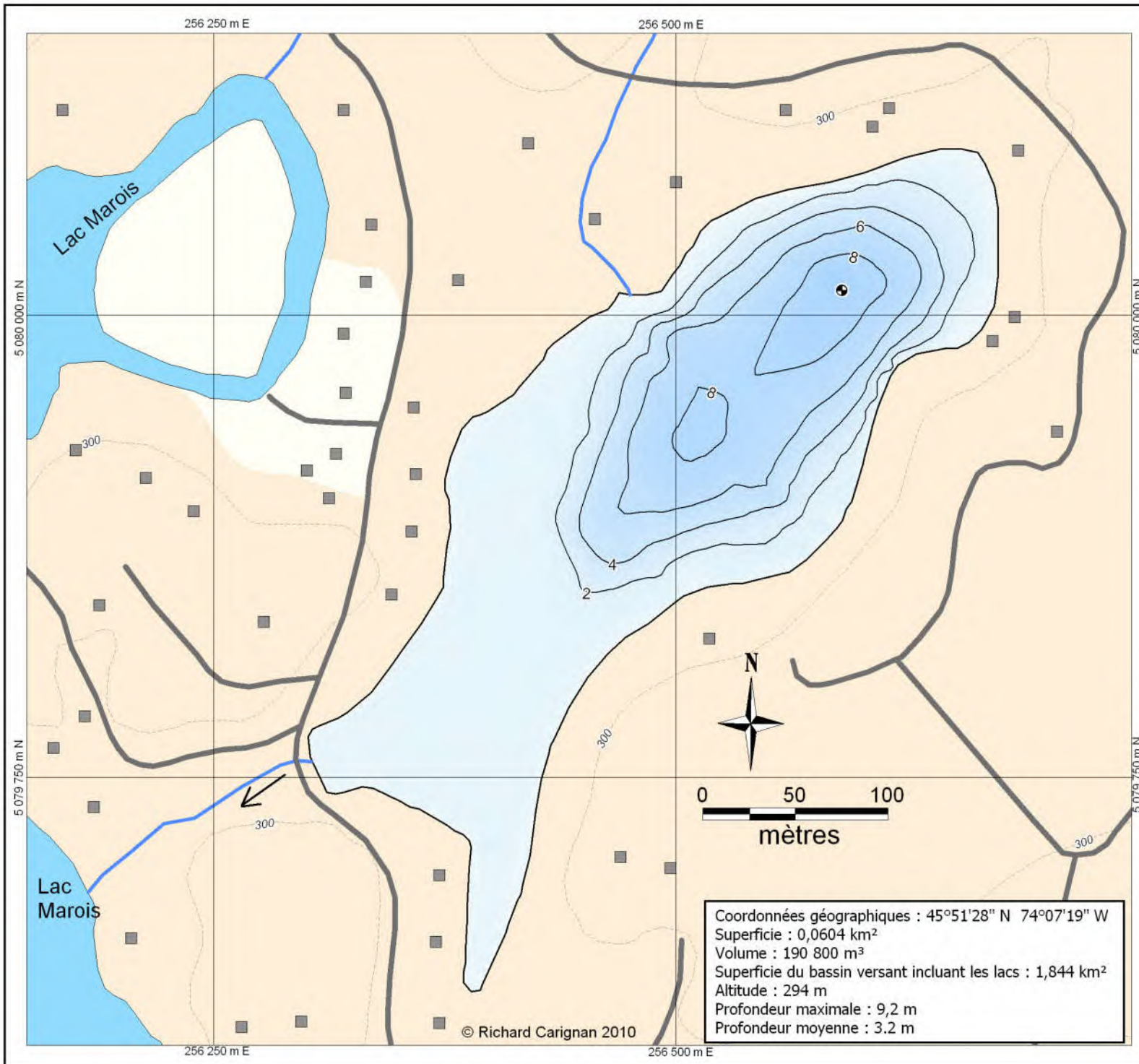
-  Chemin
-  Isobathe 1 m
-  Contour altimétrique
-  Ruisseau permanent
-  Bâtiment
-  Forêt
-  Lac

Fosse  4,2 m

45.86056° N - 74.14602° W
 45° 51' 38,0" N - 74° 08' 45,7" W

Université 
 de Montréal

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 26 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



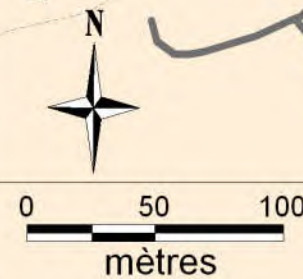
Lac Saint-Amour

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

- Chemin
- Isobathe 2 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu ouvert
- Lac

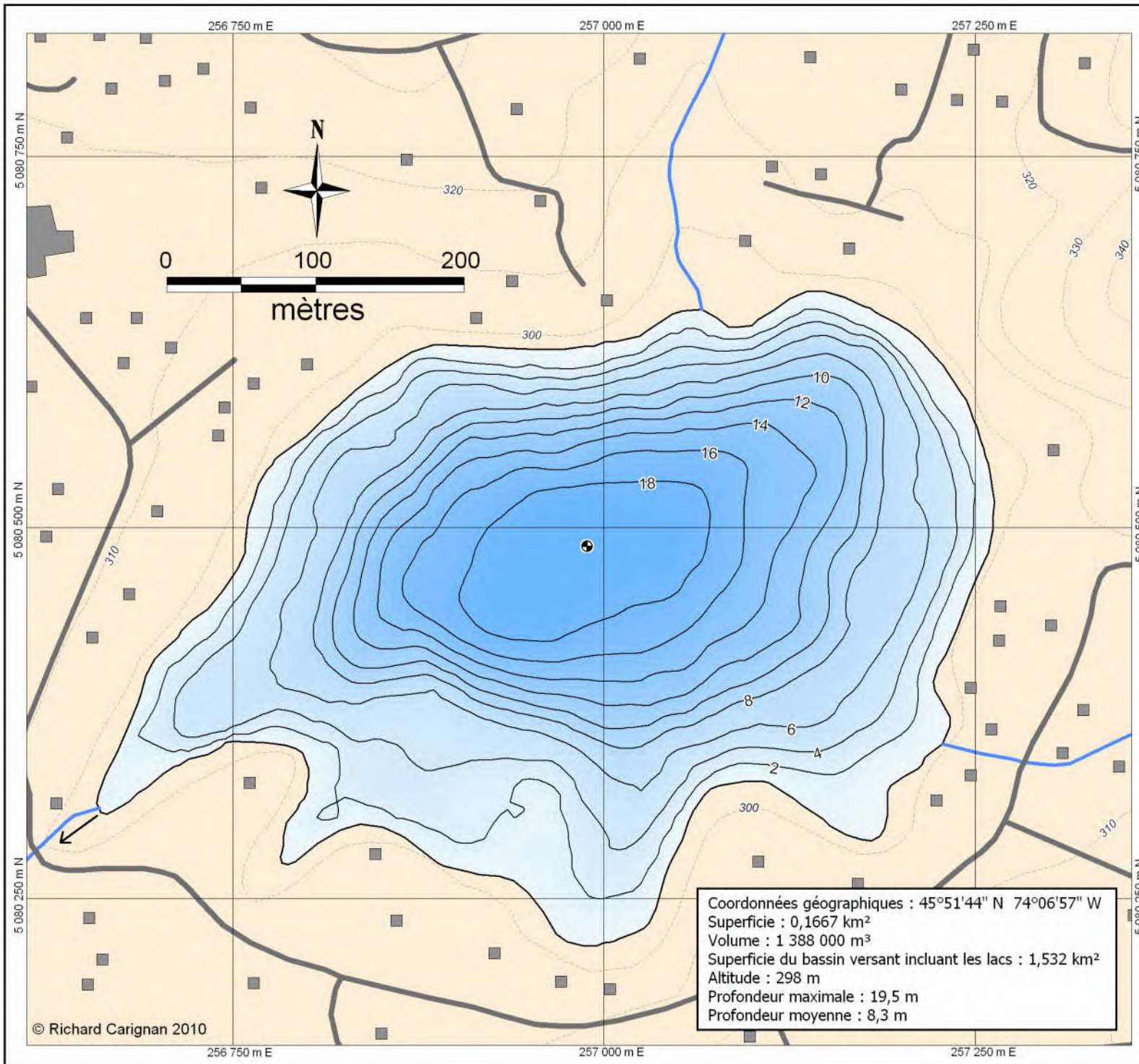
Fosse **9,2 m**
 45,85828° N - 74,12086° W
 45° 51' 29,8" N - 74° 07' 15,1" W



Coordonnées géographiques : 45°51'28" N 74°07'19" W
 Superficie : 0,0604 km²
 Volume : 190 800 m³
 Superficie du bassin versant incluant les lacs : 1,844 km²
 Altitude : 294 m
 Profondeur maximale : 9,2 m
 Profondeur moyenne : 3.2 m

Université de Montréal


MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 14 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Lac des Seigneurs

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

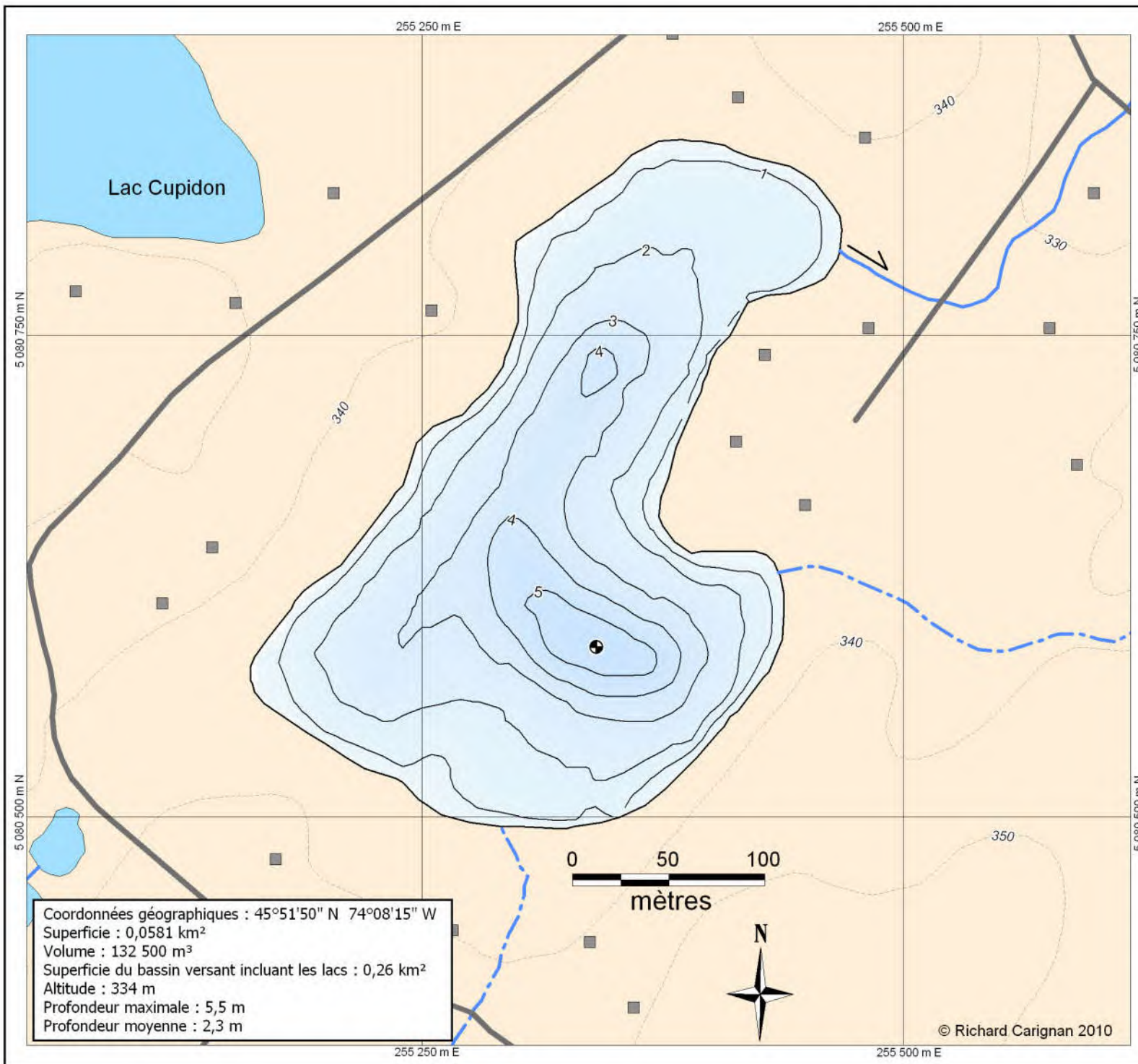
-  Chemin
-  Isobathe 2 m
-  Contour altimétrique
-  Ruisseau permanent
-  Bâtiment
-  Forêt
-  Lac

Fosse  19,5 m

45.86257° N - 74.11576° W
45° 51' 45,2" N - 74° 06' 56,7" W

Coordonnées géographiques : 45°51'44" N 74°06'57" W
 Superficie : 0,1667 km²
 Volume : 1 388 000 m³
 Superficie du bassin versant incluant les lacs : 1,532 km²
 Altitude : 298 m
 Profondeur maximale : 19,5 m
 Profondeur moyenne : 8,3 m

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 28 mai 2009
 Jessie Pelchat et Émie Labonté
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Coordonnées géographiques : 45°51'50" N 74°08'15" W
 Superficie : 0,0581 km²
 Volume : 132 500 m³
 Superficie du bassin versant incluant les lacs : 0,26 km²
 Altitude : 334 m
 Profondeur maximale : 5,5 m
 Profondeur moyenne : 2,3 m

Lac Violon

Sainte-Anne-des-Lacs
 MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

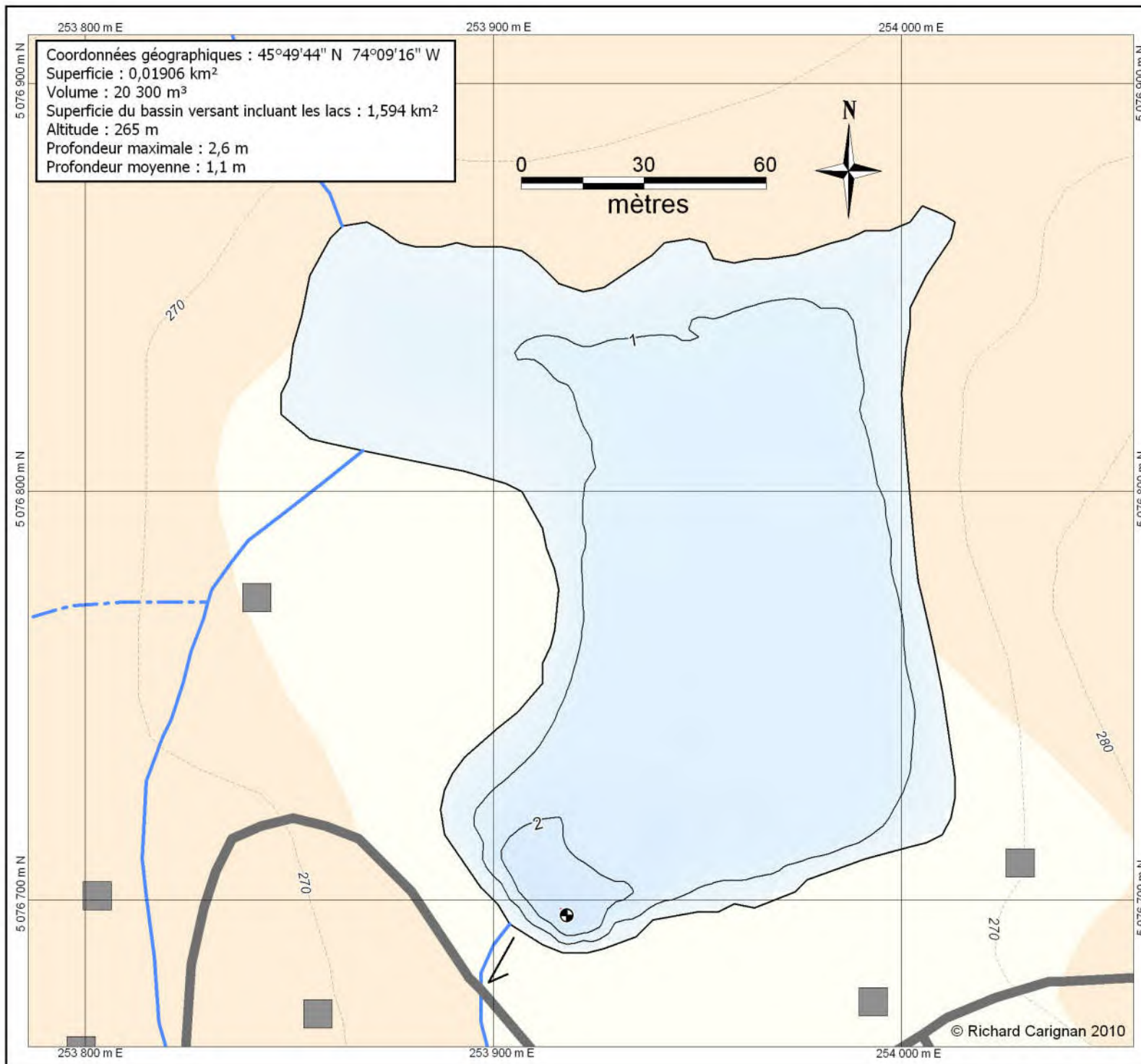
- Chemin
- Isobathe 1 m
- Courbe altimétrique
- Ruisseau permanent
- Ruisseau intermittent
- Bâtiment
- Forêt
- Lac

Fosse ● 5,5 m

45,86337° N - 74,13699° W
 45° 51' 48,1" N - 74° 08' 13,2" W

Université 
 de Montréal

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 21 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Lac Côte-Lalande (des Frères)

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

-  Chemin
-  Isobathe 1 m
-  Contour altimétrique
-  Ruisseau permanent
-  Ruisseau intermittent
-  Bâtiment
-  Forêt
-  Milieu ouvert

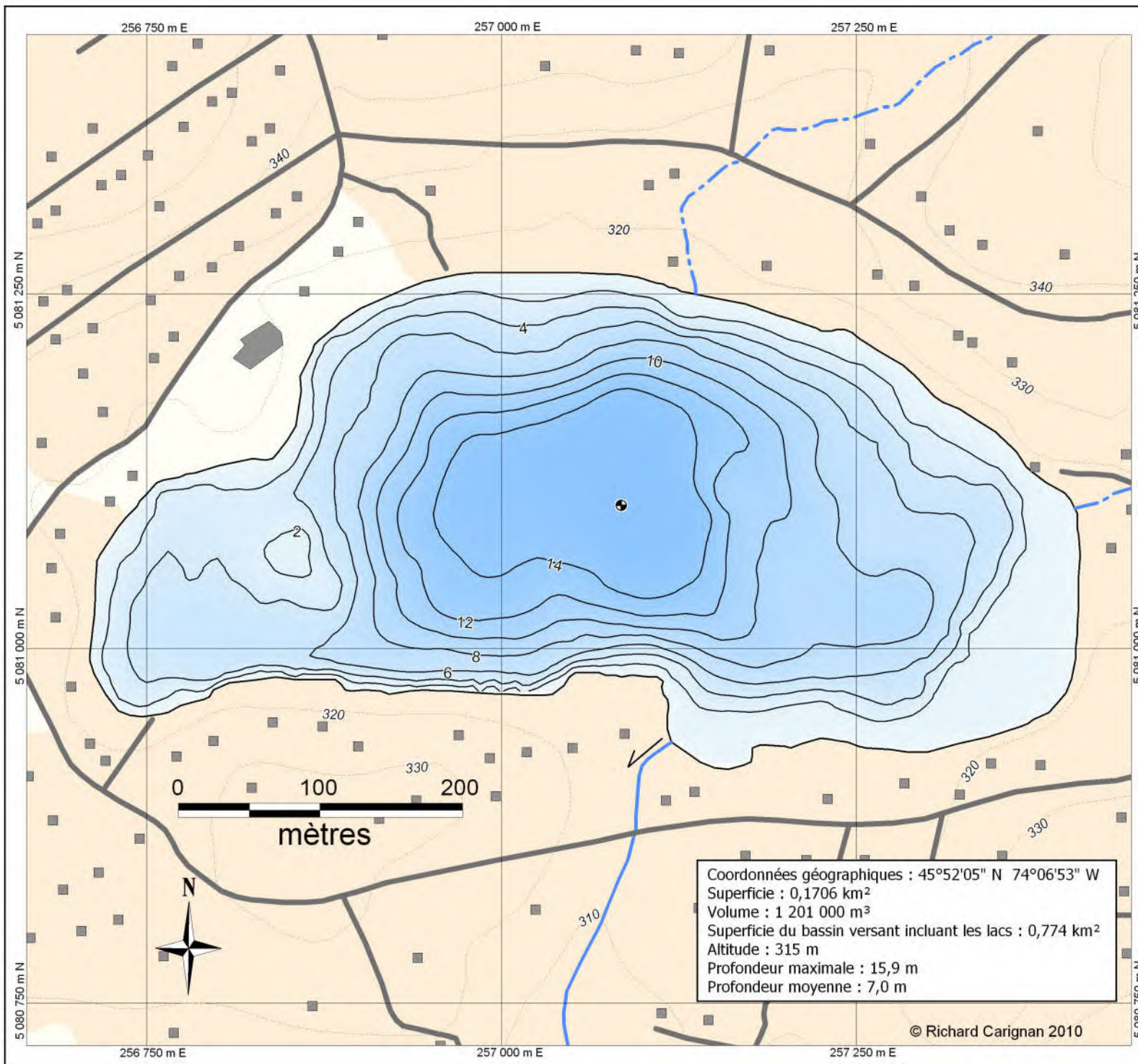
Fosse  2,6 m

45,82824° N - 74,15489° W
 45° 49' 41,7" N - 74° 09' 17,6" W

Université 
de Montréal

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 20 mai 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28

Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Lac Guindon

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

- Chemin
- Isobathe 2 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Ruisseau intermittent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu ouvert
- Lac

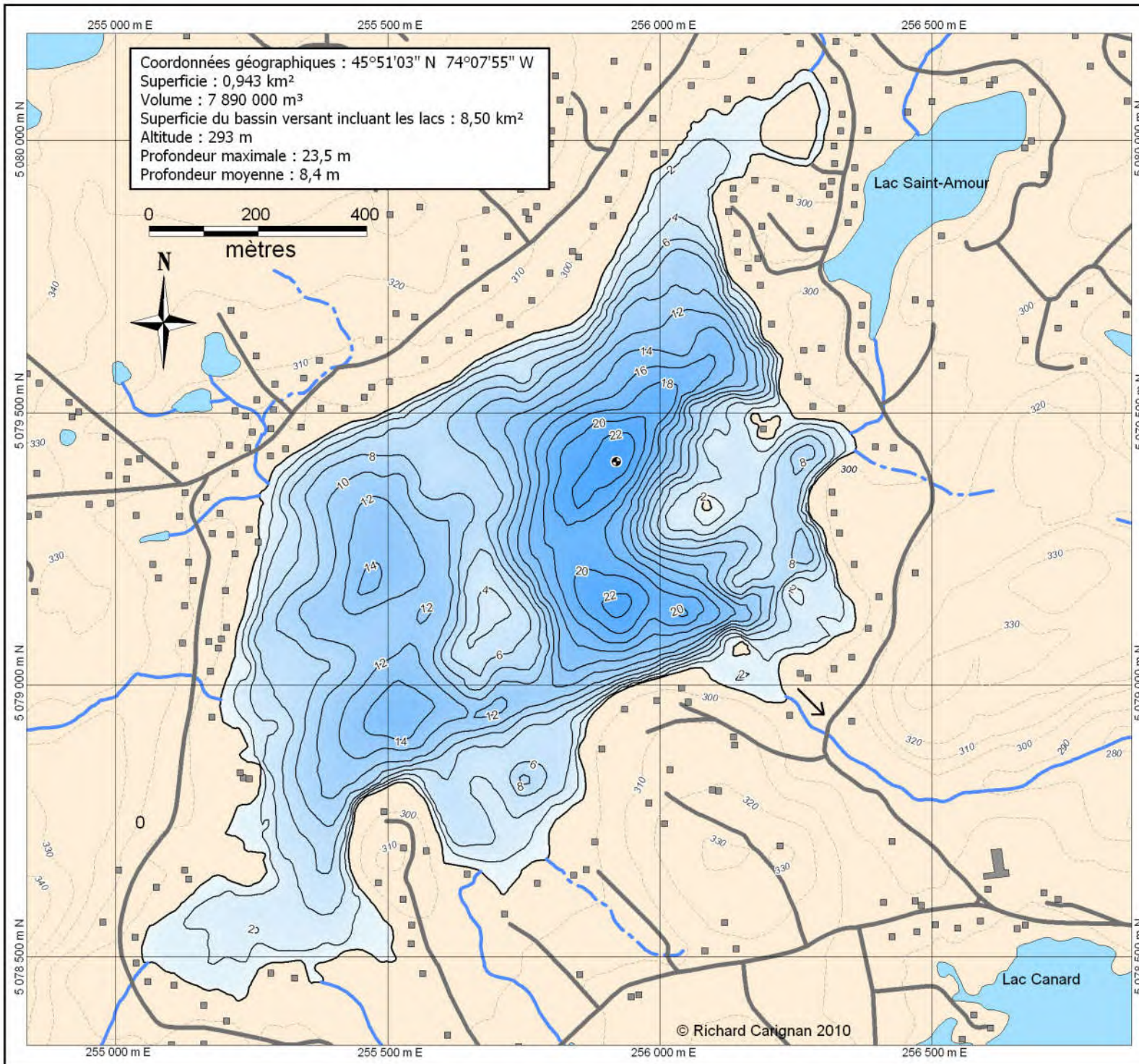
Fosse 15,9 m

45,86810° N - 74,11459° W
45° 52' 05,2" N - 74° 06' 52,5" W

Université
de Montréal

MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 18 mai 2006
 Johannie Beaulieu et Louis Parenteau
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28

Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



Lac Marois

Sainte-Anne-des-Lacs
MRC des Pays-d'en-Haut

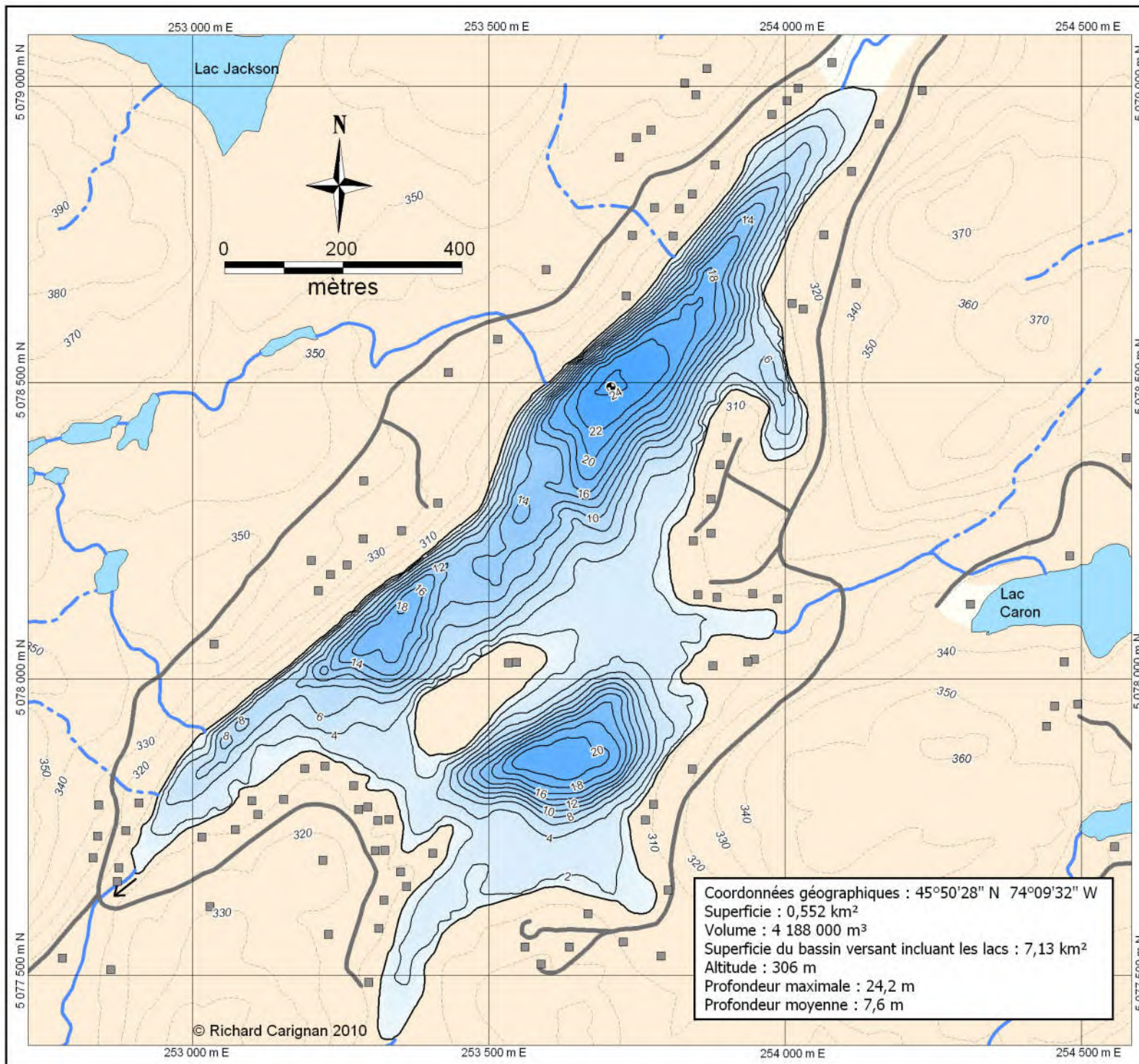
Légende

- Chemin
- Isobathe 2 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Ruisseau intermittent
- Bâtiment
- Forêt
- Lac

Fosse **23,5 m**
 45.85282° N - 74.12942° W
 45° 51' 10,1" N - 74° 07' 45,8" W



MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : mai 2006
 Johannie Beaulieu et Louis Parenteau
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28
 Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010



© Richard Carignan 2010

Coordonnées géographiques : 45°50'28" N 74°09'32" W
 Superficie : 0,552 km²
 Volume : 4 188 000 m³
 Superficie du bassin versant incluant les lacs : 7,13 km²
 Altitude : 306 m
 Profondeur maximale : 24,2 m
 Profondeur moyenne : 7,6 m

Lac Ouimet

Sainte-Anne-des-Lacs
 MRC des Pays-d'en-Haut

Légende

- Chemin
- Isobathe 2 m
- Contour altimétrique
- Ruisseau permanent
- Ruisseau intermittent
- Bâtiment
- Forêt
- Milieu ouvert
- Lac

Fosse 24,2 m

45,84439° N - 74,15786° W
 45° 50' 39,8" N - 74° 09' 28,3" W



MRN, BDTQ (2009) 1 : 20 000
 Levés bathymétriques et DGPS : 2 juin 2009
 Émie Labonté et Jessie Pelchat
 Correction différentielle OmniStar VBS
 Projection MTM fuseau 8, NAD83
 Référence altimétrique CGVD28

Laboratoire de Richard Carignan
 Station de biologie des Laurentides,
 Université de Montréal - octobre 2010